

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE</b>	<b>3</b>
-------------------------------	----------

---

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>4</b>
---------------------------	----------

---

PLAN STRATEGIQUE	4
CHIFFRE D'AFFAIRES	4
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	5
EMPLOI	5
RESULTATS ET CONTROLE DES COUTS	6
CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL	6
LITIGES	7
INVESTISSEMENTS	7
CAPITAL ET SUCCURSALES	7
PERSPECTIVES 2008	7
PROCÉDURES DE CONFLIT D'INTÉRÊT	7
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	7
PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES	7
RISQUES ET INCERTITUDES	7

<b>COMPTES CONSOLIDÉS IFRS</b>	<b>9</b>
--------------------------------	----------

---

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ IFRS	9
BILAN CONSOLIDÉ IFRS	10
TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ IFRS	11
ÉTAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS IFRS	12
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS IFRS	13
1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE	13
1.1. Identification	13
1.2. Consultation des documents sociaux	13
1.3. Objet social	13
2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES IFRS	13
2.1. Principes de préparation des états financiers	13
2.2. Conformité aux normes comptables	13
2.3. Dispositions adoptées lors de la conversion aux IFRS	13
2.4. Résumé des changements dans les principes comptables	13
2.5. Principes de consolidation	14
2.6. Filiales	14
2.7. Participations dans les coentreprises et dans les entreprises associées	14
2.8. Résumé des jugements et estimations significatifs	14
2.9. Conversion des monnaies étrangères	14
2.10. Immobilisations incorporelles	15
2.11. Goodwill	15
2.12. Immobilisations corporelles	15
2.13. Stocks	16
2.14. Commandes en cours	16
2.15. Clients et autres débiteurs	16
2.16. Autres actifs courants et non-courants	16
2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie	16
2.18. Actions propres	16
2.19. Intérêts minoritaires	16
2.20. Prêts et emprunts portant intérêts	16
2.21. Provisions	16
2.22. Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi	17
2.23. Paiement fondé sur des actions	17
2.24. Reconnaissance des produits des activités ordinaires	17
2.25. Subventions publiques	17
2.26. Contrats de location	18
2.27. Frais de recherche et de développement	18

2.28. Coûts d'emprunt	18
2.29. Impôts sur le résultat	18
2.30. Instruments financiers dérivés	18
2.31. Dividendes	19
2.32. Information sectorielle	19
2.33. Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées	19
2.34. Résultats par action	19
3. INFORMATION SECTORIELLE	20
4. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES, DES COENTREPRISES, DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE ET DES BUREAUX DE REPRÉSENTATION	21
5. OPÉRATIONS EN DISCONTINUITÉ	22
6. PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	22
6.1. Participations dans les coentreprises	23
6.2. Participations dans les entreprises associées	23
7. PRODUITS ET CHARGES	25
7.1. Autres produits (charges) d'exploitation	25
7.2. Produits (charges) financiers	25
7.3. Utilisation de mesures financières non définies par les normes comptables	25
7.4. Complément d'information sur les charges opérationnelles par nature	26
8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	26
8.1. Charges d'impôts sur le résultat	26
8.2. Réconciliation de la charge d'impôts	27
8.3. Impôts différés au bilan	27
9. RÉSULTATS PAR ACTION	28
10. DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS	28
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29
Tax Shelter - Investissements dans la production de films	29
Propriété intellectuelle	30
13. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	32
14. ACTIFS FINANCIERS	32
14.1. Emprunts subordonnés	32
14.2. Autres immobilisations financières	32
15. STOCKS ET COMMANDES EN COURS	33
15.1. Stocks	33
15.2. Commandes en cours	33
16. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	33
17. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	33
18. CAPITAUX PROPRES	34
18.1. Évolution du capital social	34
18.2. Capital social et actions propres	34
18.3. Capital autorisé	34
18.4. Plan d'intéressement du personnel	35
18.5. Rachat d'actions propres	36
18.6. Réserves	36
18.7. Ecarts de conversion	36
19. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS	37
20. PROVISIONS	37
21. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	38
22. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	38
22.1. Engagements sur contrats de leasing opérationnel	38
22.2. Engagements résultant de garanties techniques attachées aux ventes	38
22.3. Garanties bancaires	38
22.4. Garanties réelles	38
23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES	39
23.1. Filiales	39
23.2. Administrateurs de la société	39
24. COMMISSAIRE	39
25. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	40
26. INSTRUMENTS FINANCIERS	40
26.1. Justes valeurs des instruments financiers	40
26.2. Risque de change	40
27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	40

## **COMPTES SOCIAUX SELON LES NORMES COMPTABLES BELGES**

**41**

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE	41
COMPTE DE RÉSULTATS SOCIAUX SELON LES NORMES BELGES	42
BILAN STATUTAIRE SELON LES NORMES BELGES	43
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	45

# RAPPORT DU COMMISSAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ ANONYME EVS BROADCAST EQUIPMENT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de Commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

## **Attestation sans réserve des comptes consolidés**

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, établis sur la base du référentiel des Normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne, dont le total du bilan s'élève à 74.976 KEUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 39.490 KEUR.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

## **Mention complémentaire**

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Liège, le 30 avril 2008

BDO Atrio Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL  
Commissaire  
Représentée par  
Félix FANK

# RAPPORT DE GESTION

## CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS – IFRS (EUR MILLIONS)

	2007	2006	2005	2007/2006
Chiffre d'affaires	94,7	85,2	51,9	+11,2%
Marge brute %	87,3%	86,1%	85,8%	-
EBITDA	64,5	58,9	33,4	+9,4%
Résultat d'exploitation - EBIT	61,9	56,9	32,0	+8,8%
<b>Marge EBIT %</b>	<b>65,4%</b>	<b>66,8%</b>	<b>61,7%</b>	<b>-1,4 ppt</b>
Contribution de la filiale à 47% XDC <sup>(1)</sup>	-3,0	-2,5	-	-
Bénéfice exceptionnel lié au refinancement de XDC <sup>(1)</sup>	-	3,4	-	-
Impôts sur le résultat	-19,8	-18,5	-10,4	+7,3%
Bénéfice net, part du groupe <sup>(2)</sup>	39,5	39,4	20,0	+0,2%
Bénéfice net courant, hors XDC, part du groupe <sup>(2)</sup>	43,6	39,4	20,2	+10,7%
Rentabilité nette	46,0%	46,2%	38,9%	-0,2 ppt

Alors qu'elle s'annonçait comme une année de transition, 2007 s'est avérée être une année de croissance, avec des ventes annuelles culminant à EUR 94,7 millions, soit une croissance de 22,3% à taux de change identique et en excluant les revenus locatifs liés aux grands événements de 2006. La société a poursuivi la migration des cars de production vers la HDTV partout dans le monde, et a également décroché quelques beaux succès dans des projets-clés du marché des studios TV. Cela trace la route pour 2008, qui sera marquée par l'Euro 2008 de football et les Jeux Olympiques. Sur le long terme, les clients de la société entament ou poursuivent leur transition vers le numérique, et leur conversion vers la production et la transmission en qualité haute-définition. EVS bénéficie clairement de l'arrivée de la HDTV en Europe et de sa pénétration croissante dans le marché des studios.

Tout en augmentant les ventes, EVS a renforcé le groupe en engageant de nouveaux collaborateurs (+18%), principalement dans les équipes de R&D et sur le terrain, dans les 11 différents pays dans lesquels la société est présente. Les charges d'exploitation ont augmenté de 27% sans influencer la marge d'exploitation, restée stable à 65%, malgré la faiblesse du Dollar américain. EVS crée de nouveaux partenariats locaux et de nouveaux bureaux afin de renforcer sa présence sur ses marchés. L'innovation des produits et le service à la clientèle restent les priorités. Le Conseil d'Administration sera heureux de récompenser les actionnaires en leur proposant un dividende final de EUR 2,28 au mois de mai 2008, comprenant le dividende intérimaire brut de EUR 0,80 payé en novembre 2007.

## PLAN STRATEGIQUE

Poursuivant sa stratégie "Speed to Air", EVS fournit des applications audio et vidéo numériques haut de gamme à des centaines de chaînes de télévision dans le monde, en particulier dans les domaines de la retransmission d'événements sportifs en direct et de la production en studio, là où la société a développé sa position de leader dans des marchés de niche. La migration des enregistrements sur cassette vers des schémas de production intégrés sans cassette est en cours et se poursuivra pendant les dix années à venir. Ce processus est favorisé par la transition de la télévision en définition standard (SDTV) vers la télévision en haute-définition (HDTV), les nouveaux équipements étant amenés à fonctionner avec des solutions numériques en haute-définition (HD).

EVS bénéficie donc directement de plusieurs vecteurs de croissance à long terme: le nombre croissant de canaux de distribution de contenu vidéo comme l'IPTV, la transition vers un mode de production TV sans cassette (par rapport à une pénétration de la cassette de 65% actuellement), le marché de remplacement de l'équipement vers le nouveau format HD, le lancement de nouveaux produits qui répondent aux besoins de la production TV en quasi-direct au sein des studios, le besoin d'outils d'indexation rapides de clips vidéo ("speedclipping") qui facilitent la fragmentation du contenu vers les canaux multimédia, et l'intérêt croissant des diffuseurs/IPTV et annonceurs publicitaires pour les sports populaires afin d'attirer de nouveaux téléspectateurs. Le Conseil d'Administration et les équipes d'EVS pensent que la demande pour les produits EVS continuera à être soutenue par la transition vers la HDTV qui aura un impact à long terme sur l'activité, tout en subissant les fluctuations habituelles dans ces marchés d'équipement.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Evolution du chiffre d'affaires (EUR millions)

1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
2,3	5,0	9,5	21,7	20,3	36,6	34,7	36,4	39,1	49,9	51,9	85,2	94,7

Les ventes d'EVS Broadcast Equipment S.A. ont atteint EUR 94,7 millions en 2007, une augmentation de 14,5% à taux de change constant, et de +22,3% à taux de change constant et en excluant les locations pour les grands événements sportifs. Alors que le groupe attendait une diminution des ventes au sein des cars de régie après une forte année sportive en 2006, celles-ci ont finalement augmenté de 5,7%. Les ventes du groupe dans les studios ont, pour leur part, augmenté de 25,7% à EUR 29,2 millions, et représentent 30,9% des ventes du groupe. Cela démontre l'indépendance croissante de l'activité par rapport aux grands événements sportifs mondiaux, mais aussi la concrétisation de nouvelles opportunités de marché.

Les ventes d'EVS ont augmenté de +36,4% en Asie & Pacifique ("APAC"), pour atteindre EUR 22,4 millions. La zone APAC représente 24% des revenus du groupe, par rapport à 19% en 2006. Au Japon, par exemple, la technologie EVS Instant Tapeless équipe un nombre croissant de productions en studios et à l'extérieur, pour des shows en direct ou en quasi-direct. Les ventes en Chine représentent 20% des ventes de la zone APAC. Des systèmes HD ont été vendus à des cars de régie chinois qui couvriront des événements sportifs locaux, avant d'être utilisés pour les Jeux Olympiques.

Les ventes en Amérique ("NALA") ont augmenté de +49,1% (+62,7% à taux de change constant) grâce, non seulement au cycle de remplacement des cars de régie migrant vers la HDTV, mais également à de gros projets studios gagnés auprès de clients importants. Les ventes des Amériques représentaient 32% du chiffre d'affaires du groupe en 2007, par rapport à 24% en 2006. Le transfert aisé de fichiers audio et vidéo entre les produits EVS et les applications de post-production les plus populaires augmente l'efficacité pour nos clients, leur permettant ainsi de consacrer plus de temps au processus de création. Par exemple, TV Bandeirantes, un des réseaux de télévision les plus importants au Brésil, a équipé ses studios de serveurs EVS HD XT[2]<sup>®</sup> à 6 canaux et d'[IP]Director<sup>®</sup>, pour utilisation lors de son talkshow matinal, le "Datena show". En 2008, EVS participera aux grandes foires internationales de l'industrie, et présentera de nouveaux produits en ligne avec sa stratégie "Speed to Air".

Les ventes en Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA") ont diminué de 13,6% en 2007, par rapport à une très forte année 2006, au cours de laquelle la plupart des grands événements sportifs avaient été organisés en Europe. La forte performance du quatrième trimestre 2007 a partiellement compensé les ventes plus faibles des neuf premiers mois. En 2007, la société a enregistré de fortes performances au Royaume-Uni. L'Europe de l'Est a également enregistré une bonne croissance, soutenue par les solutions innovantes d'EVS qui rencontrent les besoins des sociétés de production. La zone EMEA confirme par ailleurs de nouvelles avancées dans le marché de la production en studio, en gagnant des clients importants. Par exemple, dans la foulée du succès de Roland Garros et du Tour de France, France Télévision a sélectionné la technologie EVS pour "France 2 Foot", une nouvelle émission consacrée au football chaque dimanche. Elle présente les résultats et des résumés de matches de Ligue 1 et Ligue 2 joués chaque week-end, de même que des extraits et images de la saison en cours, dont les clips doivent pouvoir être mis en ligne en un clic de souris. Les ventes d'écrans plats HD aux consommateurs explosent en Europe, avec des taux de pénétration dans les foyers allant jusqu'à 20% dans certains grands pays. De nombreuses initiatives HD sont lancées par des diffuseurs partout en Europe (câble, satellite, IPTV), ce qui signifie un réel démarrage de la HD dans la zone EMEA, avec l'Euro 2008 et les jeux Olympiques comme points d'orgue.

Ventes par région (EUR millions)

	2007	2006	2005	Mix 2007	2007/2006
Europe, Afrique, Moyen-Orient	41,6	48,1	31,1	43,9%	-13,6%
Amérique	30,8	20,7	14,3	32,5%	+49,1%
à taux de change constant <sup>(1)</sup>	33,6	20,7	14,5	-	+62,7%
Asie-Pacifique	22,4	16,4	6,5	23,6%	+36,4%
<b>TOTAL</b>	<b>94,7</b>	<b>85,2</b>	<b>51,9</b>	<b>100%</b>	<b>+11,2%</b>

<sup>(1)</sup> Taux de référence : 2006.

## RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche & Développement en 2007 s'élèvent à EUR 7,0 millions, +27,2%, reflétant l'augmentation du nombre d'ingénieurs qui ont rejoint EVS.

En 2007, les dépenses du groupe en R&D se sont situées entre 7% et 8% de ses ventes. Conformément aux règles comptables du groupe (belges et IFRS), ces dépenses ne remplissent pas les critères pour être activées, mais sont intégralement prises en charge sur l'exercice. Aujourd'hui, plus de 70 ingénieurs de haut niveau travaillent à la conversion de la télévision vers le tout-numérique. L'avenir de l'audio-visuel sera principalement influencé par les changements des technologies numériques qui offriront aux spectateurs plus de choix, une meilleure qualité et de l'interactivité. La satisfaction du client est au cœur des préoccupations d'EVS. La forte intégration verticale du groupe entre les activités de vente/support au niveau local et la centralisation de la R&D permet une adaptation rapide des produits. La priorité d'EVS en termes de R&D est de poursuivre le développement d'une plateforme de production modulaire "Tapeless" avec une large bande passante qui offre aux réalisateurs encore plus de flexibilité et de qualité lors de la diffusion du contenu aux spectateurs, le "Speed to Air". Les efforts de R&D se sont concentrés sur la plateforme XT[2]<sup>®</sup> de quatrième génération et sur les outils de gestion de contenu comme le Multicam[LSM] v9.0, l'[IP]Director<sup>®</sup> v5.5 et le CleanEdit v3.0. Les nouveaux engagés collaborent au développement de nouvelles applications tant pour les cars de production, que pour les studios et les modes opératoires à l'intérieur des stations de télévision. En conclusion, EVS migre d'un enregistreur à disques durs (LSM) utilisé seul vers une plateforme de production intégrée.

## EMPLOI

Au 31 décembre 2007, 188 personnes étaient employées par EVS, soit en augmentation de 12,6% par rapport au 31 décembre 2006. Plus de 20 ingénieurs et personnes hautement qualifiées ont été engagés durant l'exercice en vue de conforter le leadership de la société dans ses marchés de niche et de préparer le futur. Le coût total des rémunérations s'élève à EUR 12,8 millions contre EUR 10,3 millions en 2006, ce qui représente environ 50% de la base de coût fixe de la société. Pour 2007, le nombre moyen d'employés a été de 180, en augmentation de 18% par rapport à 2006.

Répartition du personnel d'EVS (hors XDC) par département en équivalents temps plein :

	Services Généraux	Recherche & Développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2006	27	65	49	26	167
31 déc. 2007	30	76	53	29	188

## RÉSULTATS ET CONTRÔLE DES COÛTS

La marge brute consolidée atteint 87,3% pour 2007 (86,1% en 2006 où la marge était inférieure, suite aux contrats locatifs des grands événements sportifs légèrement moins profitables). Malgré des charges d'exploitation beaucoup plus importantes (+26,4% en 2007), et malgré la faiblesse du Dollar américain, la marge d'exploitation n'a que très légèrement baissé à 65,4% en 2007, par rapport à 66,8% en 2006. C'est la conséquence de l'effet de levier du chiffre d'affaires et de la part croissance des ventes d'applications. Comme expliqué précédemment, le groupe investit aujourd'hui en vue d'opportunités futures, mais aussi pour renforcer son organisation. La marge EBIT a diminué de 1,4 point de pourcentage en raison de la faiblesse du Dollar américain qui a eu un impact négatif de EUR 1,7 million sur l'EBIT. Cet effet est partiellement compensé par la politique de couverture de change du groupe.

La société XDC, filiale à 47,2% d'EVS et pionnière sur le marché du cinéma numérique, déploie la troisième génération de serveurs haut de gamme dédiés à ce marché et négocie avec de grands studios et exploitants de salles, afin d'assurer un déploiement à plus grande échelle. La contribution opérationnelle de XDC dans les comptes d'EVS a été négative de EUR -3,0 millions sur 2007. XDC est consolidée selon la méthode de mise en équivalence. Une provision non-monnaire importante a été enregistrée au quatrième trimestre 2007 afin de refléter les impacts futurs des retards de déploiement en 2007. En décembre 2007, XDC a levé, avec succès, des fonds additionnels pour EUR 7,5 millions auprès de ses actionnaires existants, sous la forme d'un emprunt subordonné.

Le résultat net de 2007 s'est élevé à EUR 39,5 millions, tandis que le résultat net courant, hors XDC, s'est élevé à EUR 43,6 millions, soit une augmentation de 10,7% par rapport à 2006. Le résultat net courant de base par action, hors XDC, atteint EUR 3,21 sur 2007, +11,0% comparé à EUR 2,89 pour 2006.

Données par action (EUR):

Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	13.587.090	13.630.464	13.716.934	-0,3%
<b>Résultat net de base, part du groupe</b>	<b>2,91</b>	<b>2,89</b>	<b>1,46</b>	<b>+0,5%</b>

<sup>(1)</sup> Jusqu'au 27 juin 2006, XDC était une filiale d'EVS détenue à 60,17%. Depuis le 27 juin 2006, XDC est une filiale détenue à concurrence de 47,20% par EVS et fait donc l'objet d'une mise en équivalence. Les comptes 2006 et 2007 sont présentés de cette manière.

<sup>(2)</sup> Le résultat net courant, hors XDC, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de XDC. Voir annexe 7.3 sur les mesures financières non définies par les normes comptables.

## CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles atteint EUR 43,2 millions sur 2007, soit +11,5% par rapport à 2006. Au 31 décembre 2007, le bilan laisse apparaître EUR 35,5 millions de liquidités et placements et 305.871 actions propres dont la valeur est déduite des fonds propres, en accord avec les principes IFRS. Les dettes financières s'élèvent à EUR 2,3 millions. La position de trésorerie nette au 31 décembre 2007 s'élevait à EUR 33,2 millions, compte tenu du versement de EUR 10,6 millions de dividende intérimaire début décembre 2007.

La politique de gestion des risques financiers, en ce compris l'utilisation d'instruments financiers et la gestion du risque de change, est décrite dans les annexes 25 et 26.2.

Le groupe a optimisé le rendement pour les actionnaires avec le dividende intérimaire (EUR 0,80 par action) de novembre 2007, le dividende final de EUR 1,48 par action qui sera payé en juin 2008 (représentant environ EUR 20,2 millions) et EUR 2,2 millions investis dans le programme de rachat d'actions propres.

Fin 2007, il y avait 13.569.129 actions EVS, c'est-à-dire 13.875.000 actions souscrites dont 305.871 sont détenues par la société.

Au cours de l'exercice, 1.750 warrants ont été distribués en faveur de certains membres du personnel d'EVS Broadcast Equipment S.A. sur base d'un prix moyen d'exercice de EUR 57,69 par action avec une période d'exercice comprise entre mars 2011 et avril 2012. Au cours de 2007, il n'y a eu aucun exercice de warrants, et 1.500 warrants ont été perdus suite à des départs de la société. Au 31 décembre 2007, il y avait un total de 171.150 warrants avec un prix d'exercice moyen de EUR 20,94 et une maturité moyenne de 1,4 année. Ceci a un effet dilutif de 1,2% sur le capital et est intégralement couvert par les 305.871 actions propres détenues par la société, ces dernières ayant été acquises à un prix moyen de EUR 26,45.

Au cours de l'exercice et au gré des opportunités du marché, le groupe a acquis en bourse 38.775 titres à un cours moyen de EUR 57,33, en a cédé 5.113 dans le cadre du programme de participation bénéficiaire en faveur du personnel. En effet, comme les années précédentes et dans le cadre de la loi du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2007 a décidé

d'octroyer un cadeau exceptionnel à ses employés par le biais du programme de participation bénéficiaire, équivalent à l'octroi d'actions de la société à concurrence d'environ EUR 0,3 million.

## LITIGES

Au 31 décembre 2007, EUR 0,8 million de provisions couvrent raisonnablement divers litiges commerciaux et sociaux en cours.

## INVESTISSEMENTS

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel, au contraire de la filiale XDC (détenue à 47,2%) qui déploie un réseau de salles numériques. La politique du groupe est de détenir ses propres bâtiments et de principalement les financer sur fonds propres, avec néanmoins quelques emprunts bancaires à long terme. La valeur de revente nette estimée au 31 décembre des terrains et constructions est de EUR 8,5 millions pour les bâtiments situés à Liège. La plupart des bâtiments ont fait l'objet d'aides régionales ou européennes.

## CAPITAL ET SUCCURSALES

Le capital d'EVS Broadcast Equipment S.A. est resté inchangé à EUR 8.342.479, et est représenté treize millions huit cent septante-cinq mille actions (13.875.000) sans désignation de valeur nominale.

Dans le cadre du développement des activités d'EVS dans le monde, la société a ouvert de nouveaux bureaux de représentation à Dubaï (Media City), en Espagne (Madrid) et en Australie (Sydney).

## PERSPECTIVES 2008

A la date du communiqué des résultats annuels 2007 le 22 février 2008, le carnet de commandes d'hiver s'élève à EUR 36,4 millions, dont EUR 1,8 million de locations liées aux grands événements, comparé à EUR 21,8 millions à la même date l'an dernier, soit + 67,0%. Le carnet de commandes d'hiver se compose des:

- commandes ouvertes au 1<sup>er</sup> janvier 2008: EUR 18,0 millions (vs. EUR 7,5 millions en 2006)
- et des commandes reçues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 20 février 2008: EUR 18,4 millions (vs. EUR 14,3 millions en 2007)
- L'activité "Studios" représente 38% du carnet de commandes d'hiver, avec des délais de production plus longs.

Bien que la visibilité reste, comme d'habitude, limitée et que le faible Dollar américain soit un facteur défavorable, le Conseil confirme sa guidance du 22 février et s'attend, sur base des conditions actuelles de marché, à ce que 2008 constitue une nouvelle année de croissance avec un premier semestre plus fort, soutenu par des événements sportifs majeurs. Il faut également rappeler qu'une partie des ventes d'équipements de 2007, comme par exemple des cars de régie HD en Chine ou le gros contrat d'Alfacam en octobre, anticipe les grands événements de 2008. L'impact mondial des Jeux Olympiques de Pékin, le lancement de la HDTV en Europe et la présence plus importante d'EVS au sein des studios TV devraient constituer les principaux vecteurs de croissance pour 2008 et au-delà.

## PROCÉDURES DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de raisons d'appliquer la procédure spécifique prévue l'article 523 du Code des Sociétés. Le total des rémunérations et émoluments accordés en 2007 par le groupe EVS aux membres du Conseil d'Administration s'élève à EUR 835 milliers par rapport à EUR 871 milliers en 2006.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

## PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES

Enfin, et comme il l'a proposé depuis l'entrée en bourse en 1998, le Conseil d'Administration a décidé d'optimiser le rendement pour les actionnaires par le biais d'un dividende et/ou d'un programme de rachat d'actions propres. Ainsi, le Conseil propose un dividende brut final de EUR 2,28 par action (incluant le dividende intérimaire de EUR 0,80) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 mai 2008, ce qui implique un dividende brut final de EUR 1,48 par action à payer en juin 2008. Le Conseil propose de distribuer des parts de la société dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires.

Le groupe a une politique de rachat d'actions propres qui démontre sa confiance en l'avenir. Dans les limites de l'article 620, paragraphe premier, alinéas 3 et 4, alinéa 1, 2<sup>o</sup>, du Code des Sociétés, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à échanger et/ou aliéner en bourse ou de toute autre manière, des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Le groupe entend poursuivre sa politique de rachat d'actions propres au gré des opportunités du marché.

## RISQUES ET INCERTITUDES

L'investissement dans les actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après "EVS") comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et la loi belge (Code des Sociétés et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doit examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. Si l'un des risques suivants se réalise, nos

activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation pourraient être gravement affectés. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et un investisseur pourrait perdre partiellement ou totalement les fonds investis.

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance dans le futur.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques sans cassette. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seraient gravement affectés.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo XT[2]<sup>®</sup>. Si la demande de ces produits sur le marché s'arrête, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Le processus de conclusion, d'une vente peut être long et imprévisible. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, et avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent un degré élevé de fiabilité de nos produits. Si nous ne pouvons fournir de produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.
- Notre utilisation de logiciels libres et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.
- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.
- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.
- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, et qui pourraient détourner l'attention du management, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention du management ou affecter notre capacité à attirer et retenir des administrateurs qualifiés.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

## **Le Conseil d'Administration**

Liège, le 24 avril 2008

# COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

## COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ IFRS

(EUR milliers)	Annexe	2007 audité	2006 audité
Chiffre d'affaires	3	94.696	85.150
Coût des ventes		-12.041	-11.850
<b>Bénéfice brut</b>		<b>82.655</b>	<b>73.300</b>
<b>Marge brute %</b>		<b>87,3%</b>	<b>86,1%</b>
Frais de ventes et administratifs		-13.024	-10.278
Frais de recherche et de développement	13	-6.996	-5.498
Autres produits d'exploitation	7.1	557	366
Autres charges d'exploitation	7.1	-197	-207
Plan de participation bénéficiaire et warrants	7.3	-747	-564
Amortissement de droits détenus (Tax Shelter)	7.3	-335	-235
<b>EBITDA</b>		<b>64.503</b>	<b>58.934</b>
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>61.913</b>	<b>56.884</b>
<b>Marge d'exploitation – (EBIT) %</b>		<b>65,4%</b>	<b>66,8%</b>
Intérêts nets	7.2	1.119	648
Autres produits et (charges) financiers nets	7.2	-784	-612
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-2.916	-581
<b>Résultat avant impôts (PBT)</b>		<b>59.332</b>	<b>56.339</b>
Impôts sur le résultat	8	-19.841	-18.485
<b>Résultat net des opérations en continuité</b>		<b>39.490</b>	<b>37.854</b>
Gain (perte) lié aux opérations en discontinuité: <sup>(1)</sup>			
Contribution de XDC au sein des comptes consolidés	5	-	-2.976
Profit de dilution lié au refinancement de XDC	5	-	3.368
<b>Résultat net</b>		<b>39.490</b>	<b>38.246</b>
Attribuable à :			
Intérêts de tiers (XDC)		-	1.180
<b>Porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère</b>		<b>39.490</b>	<b>39.426</b>
<b>Résultat net courant, hors XDC, part du groupe <sup>(2)</sup></b>	<b>7.3</b>	<b>43.607</b>	<b>39.408</b>
<b>RÉSULTATS PAR ACTION</b> <i>(en nombre d'actions et en EUR)</i>		<b>2007 audité</b>	<b>2006 audité</b>
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période hormis les actions propres	9	13.587.090	13.630.464
Nombre moyen d'actions dilué	9	13.758.092	13.801.018
<b>Résultat net, part du groupe, de base</b>	<b>9</b>	<b>2,91</b>	<b>2,89</b>
<b>Résultat net, part du groupe, dilué</b>	<b>9</b>	<b>2,87</b>	<b>2,86</b>
<b>Résultat net courant, hors XDC, part du groupe</b>		<b>3,21</b>	<b>2,89</b>

(1) Jusqu'au 27 juin 2006, XDC était une filiale d'EVS détenue à 60,17% et était consolidée globalement. Depuis le 27 juin 2006, XDC est une filiale détenue à concurrence de 47,20% par EVS et fait donc l'objet d'une mise en équivalence. Voir aussi annexes 5 et 6.

(2) Le résultat net courant, hors XDC, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de XDC. Voir annexe 7.3 sur les mesures financières non définies par les normes comptables.

## BILAN CONSOLIDÉ IFRS

<b>ACTIFS</b> (EUR milliers)	<b>Annexe</b>	<b>31.12.07</b> <b>audité</b>	<b>31.12.06</b> <b>audité</b>
<b>Actifs non-courants:</b>			
Immobilisations incorporelles	11	830	715
Terrains et constructions	12	7.493	5.429
Autres immobilisations corporelles	12	2.118	1.099
Participations mises en équivalence	6	4.815	6.174
Emprunts subordonnés	14.1	2.850	-
Autres immobilisations financières	14.2	307	258
Impôts différés	8.3, 16	94	160
<b>Total des actifs non-courants</b>		<b>18.507</b>	<b>13.835</b>
<b>Actifs courants:</b>			
Stocks <sup>(1)</sup>	15	5.594	6.371
Créances commerciales	16	14.354	11.601
Autres créances et comptes de régularisation	16	1.006	2.149
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	35.515	28.935
<b>Total des actifs courants</b>		<b>56.468</b>	<b>49.055</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>74.976</b>	<b>62.890</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>(EUR milliers)</b>	<b>Annexe</b>	<b>31.12.07</b> <b>audité</b>	<b>31.12.06</b> <b>audité</b>
<b>Capitaux propres :</b>			
<b>Capital</b>	<b>18.1</b>	<b>8.342</b>	<b>8.342</b>
Réserves	18.6	73.013	54.402
Dividendes intérimaires	10, 18.6	-10.867	-6.519
Actions propres	18.6	-8.090	-5.985
<b>Total des réserves consolidées</b>		<b>54.056</b>	<b>41.898</b>
Ecarts de conversion	18.7	-257	-112
<b>Fonds propres attribuables aux actionnaires de la maison mère</b>		<b>62.141</b>	<b>50.128</b>
<b>Intérêts de tiers</b>		<b>5</b>	<b>4</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>62.146</b>	<b>50.133</b>
Provisions long terme	20	761	361
Impôts différés et latences fiscales	8.3	975	266
Dettes financières long-terme	19	1.989	2.323
Avances récupérables de la Région Wallonne		546	834
<b>Dettes non courantes</b>		<b>4.271</b>	<b>3.784</b>
Dettes financières long-terme, partie échéant dans l'année	19	309	364
Dettes commerciales	21	2.679	1.964
Dettes salariales et sociales		3.268	2.765
Impôts à payer		1.335	2.214
Autres dettes et comptes de régularisation <sup>(1)</sup>	21	967	1.666
<b>Dettes courantes</b>		<b>8.558</b>	<b>8.974</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>74.976</b>	<b>62.890</b>

(1) Pour des raisons de comparaison et conformément à l'IAS 11 les commandes en cours fin 2006 ont été retraitées et donc compensées avec les acomptes reçus repris au sein des dettes courantes.

## TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ IFRS

(EUR milliers)	2007 audité	2006 audité
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat d'exploitation (EBIT)	61.913	56.884
Ajustements sur les éléments sans effet de trésorerie:		
- Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.132	1.206
- Résultat de change	-746	-560
- Plan de participation bénéficiaire et ESOP	472	290
- Augmentation (diminution) des provisions et impôts différés	458	63
	<b>63.229</b>	<b>57.883</b>
Augmentation (+)/diminution (-)		
- Créances commerciales et autres débiteurs	-1.782	-128
- Comptes de régularisation	-51	-2.776
- Dettes commerciales et acomptes reçus	-864	2.227
- Dettes fiscales, sociales et salariales	-377	2.096
- Autres dettes	-739	52
- Stocks	2.362	-2.935
<b>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>	<b>61.777</b>	<b>56.419</b>
Intérêts reçus	1.312	845
Impôts sur le résultat	-19.841	-18.491
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>43.248</b>	<b>38.773</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Acquisitions (-)/ventes (+) immobilisations incorporelles (investissements en Tax Shelter inclus)	-507	-441
Acquisitions (-)/ventes (+) immobilisations corporelles	-1.715	-3.224
Acquisitions (-)/ventes (+) location-financement	-	-3.738
Acquisitions (-)/ventes (+) autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	-4.456	475
Impact de la dilution de XDC au sein des activités de financement <sup>(1)</sup>	-	-7.665
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-6.678</b>	<b>-14.593</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Opérations avec actions propres	-2.105	-1.798
Autres variations des fonds propres (y compris ESOP)	-45	-78
Intérêts payés	-193	-197
Flux de trésorerie des dettes financières long terme	-676	2.971
Dividendes intérimaires	-10.649	-5.908
Dividendes payés	-16.323	-16.462
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-29.991</b>	<b>-21.473</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>6.580</b>	<b>2.708</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période</b>	<b>28.935</b>	<b>26.227</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période</b>	<b>35.515</b>	<b>28.935</b>

(1) En 2006, la contribution d'XDC inclut EUR 3,4 millions d'impact de la dilution. En 2007, l'impact d'XDC (principalement souscription à l'emprunt subordonné et libérations de capital) est inclus dans le poste "Acquisitions (-)/ventes (+) autres immobilisations financières (-)".

## ÉTAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS IFRS

(EUR milliers)	Capital social libéré	Autres réserves	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	<b>8.342</b>	<b>34.094</b>	<b>-4.220</b>	<b>-36</b>	<b>38.179</b>	<b>2.213</b>	<b>40.392</b>
Augmentation (diminution) des capitaux propres résultant d'un regroupement d'entreprises		-2.908			-2.908	-2.209	-5.117
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère		38.246			38.246		38.246
Opérations concernant les actions propres		290	-1.765		-1.475		-1.475
Dividende final		-16.462			-16.462		-16.462
Dividendes intérimaires		-6.519			-6.519		-6.519
Ecarts de conversion				-76	-76		-76
Résultat de l'exercice attribuable aux minoritaires		1.180			1.180		1.180
Autres augmentations (diminutions)		-36			-36		-36
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>8.342</b>	<b>47.884</b>	<b>-5.985</b>	<b>-112</b>	<b>50.129</b>	<b>4</b>	<b>50.133</b>

(EUR milliers)	Capital social libéré	Autres réserves	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>8.342</b>	<b>47.884</b>	<b>-5.985</b>	<b>-112</b>	<b>50.129</b>	<b>4</b>	<b>50.133</b>
Augmentation (diminution) des capitaux propres résultant d'un regroupement d'entreprises					-	1	1
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère		39.491			39.491		39.491
Opérations concernant les actions propres		472	-2.105		-1.633		-1.633
Dividende final		-16.323			-16.323		-16.323
Dividendes intérimaires		-10.867			-10.867		-10.867
Ecarts de conversion				-145	-145		-145
Surplus de réévaluation des bâtiments		1.391			1.391		1.391
Autres augmentations (diminutions)		97			97		97
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>8.342</b>	<b>62.146</b>	<b>-8.090</b>	<b>-257</b>	<b>62.141</b>	<b>5</b>	<b>62.146</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS IFRS

## 1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

### 1.1. Identification

EVS Broadcast Equipment S.A.  
Liege Science Park  
Rue Bois Saint-Jean, 16  
B-4102 Ougrée (Liège)  
TVA : BE 452.080.178  
N° d'entreprise : BE0452.080.178

EVS Broadcast Equipment S.A. a été constituée pour une durée illimitée le 17 février 1994 sous la forme d'une société anonyme régie par le droit belge. EVS Broadcast Equipment S.A. est une société faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne. Son siège social est situé en Belgique.

Les états financiers consolidés d'EVS Broadcast Equipment S.A. au 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 avril 2008. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'amender les états financiers consolidés et ce, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires prévue le 20 mai 2008.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR).

### 1.2. Consultation des documents sociaux

Les comptes de la société sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les statuts et les rapports spéciaux prévus par le Code des Sociétés peuvent être obtenus au Greffe du Tribunal de Commerce de Liège et dans le Moniteur Belge et sur son site internet ("<http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv/tsvf.htm>"). Ces documents, ainsi que les rapports annuels et toute information publiée à l'intention des actionnaires peuvent également être demandés au siège social de la société. Les informations financières sont disponibles sur le site [www.evs-global.com](http://www.evs-global.com).

### 1.3. Objet social

La société a pour objet social : "le développement, la commercialisation et l'exploitation de matériel audiovisuel, ainsi que, plus généralement, toute opération généralement quelconque, commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière en Belgique ou à l'étranger, relative directement ou indirectement, au traitement de l'image et du son, sous quelque forme que ce soit. Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses services".

## 2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES IFRS

### 2.1. Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des plans d'intéressement du personnel et des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (EUR) et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire.

### 2.2. Conformité aux normes comptables

Les comptes consolidés d'EVS Broadcast Equipment S.A. ainsi que de ses filiales ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne.

### 2.3. Dispositions adoptées lors de la conversion aux IFRS

La société a utilisé la possibilité offerte par l'IFRS 1 qui consiste à :

- ne pas appliquer l'IFRS 2 pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres attribués avant le 7 novembre 2002 et non testés avant cette date de transition;
- ne pas appliquer l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises opérés avant la date de transition.

### 2.4. Résumé des changements dans les principes comptables

Les principes comptables appliqués sont consistants avec ceux utilisés l'exercice financier précédent, à l'exception des règles et des méthodes comptables utilisées pour la valorisation des bâtiments qui diffèrent de celles utilisées en 2006. En effet, la direction de la société a décidé de comptabiliser les bâtiments sur base du modèle de réévaluation afin de refléter la valeur de marché et ainsi donner une vision plus économique de la valeur des bâtiments. Ce changement est effectif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## 2.5. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EVS Broadcast Equipment S.A. et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés à la même date et sur base de principes comptables identiques. Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

## 2.6. Filiales

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles EVS détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote ou encore dans lesquelles elle détient le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler la politique financière et opérationnelle avec comme objectif d'obtenir des avantages de ses activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les sociétés sur lesquelles le contrôle est exercé directement ou indirectement.

Lorsqu'il y a un changement du pouvoir de contrôle dans une filiale, les comptes consolidés intègrent le résultat jusqu'à la date où EVS Broadcast Equipment S.A. perd le contrôle.

## 2.7. Participations dans les coentreprises et dans les entreprises associées

Les coentreprises (conformément au traitement alternatif de l'IAS 31), ainsi que les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont portées au bilan à la valeur la plus basse entre celle obtenue par la méthode de la mise en équivalence et la valeur recouvrable. La part du groupe dans le résultat des coentreprises et des entreprises associées est portée dans le compte de résultats.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont utilisés par le groupe afin d'appliquer la méthode de mise en équivalence.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont préparés à la même date de clôture que la société mère, sur base de principes comptables similaires.

## 2.8. Résumé des jugements et estimations significatifs

### *Jugements*

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, le management a émis des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont certaines ont un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Frais de Recherche & Développement : le groupe a considéré qu'il ne peut correctement distinguer la phase de recherche de la phase de développement d'un projet développé en interne. Le groupe a également considéré que les coûts encourus consistent en un processus routinier qui ne génère pas d'innovation majeure mais évolutive. En outre, le groupe vend des solutions dans un marché sujet à de rapides évolutions technologiques, de développement de nouveaux produits et de besoins évolutifs des clients. Ainsi, le groupe a conclu qu'il ne peut déterminer la faisabilité technologique avant la fin de la phase de développement. Pour ces raisons, la R&D n'est pas activée, mais prise en charge intégralement.

### *Recours à des estimations*

En vue de l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, il incombe à la direction d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses afin de déterminer les montants rapportés dans les états financiers et leurs annexes. Les estimations réalisées à chaque date de reporting reflètent les conditions existantes à ces dates (ex.: prix du marché, taux d'intérêts et taux de change).

Bien que ces estimations reposent sur la meilleure connaissance dont dispose la direction des événements existants et des actions que le groupe pourrait entreprendre, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## 2.9. Conversion des monnaies étrangères

Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

La devise de fonctionnement d'EVS Broadcast Equipment S.A. ainsi que de toutes les filiales est l'Euro, à l'exception de la filiale EVS Inc. dont la devise de fonctionnement est le Dollar américain.

La devise de présentation des états financiers d'EVS Broadcast Equipment S.A. est l'Euro.

### *Etats financiers des sociétés étrangères*

Pour toutes les filiales, à l'exception d'EVS Inc., les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux cours de change aux dates des transactions initiales. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultats.

Pour la filiale EVS Inc. qui fonctionne en Dollars américains, à la date de clôture, les actifs et passifs sont convertis dans la monnaie de présentation du groupe (l'Euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, les fonds propres sont convertis

au taux historique et le compte de résultats est converti au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres.

### **Transactions en monnaies étrangères**

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change résultant des transactions monétaires et de la conversion des actifs ou passifs monétaires sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les actifs et passifs non monétaires sont convertis au taux de change de la monnaie étrangère en vigueur à la date de transaction.

### **2.10. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises autres que des "Goodwills" sont comptabilisées à leur coût.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité économique (3 ans pour les logiciels, de 3 à 5 ans pour les autres actifs incorporels) et sont soumises à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

La durée et la méthode d'amortissement sont revues annuellement. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### **2.11. Goodwill**

Le "Goodwill" représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs certains et passifs éventuels identifiables. Le "Goodwill" n'est pas amorti mais doit être soumis à des tests de réduction de valeur chaque année ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements indiquent qu'il peut s'être déprécié, conformément à la norme IAS 36.

Si la part détenue par la société dans la juste valeur nette des actifs, passifs et des dettes éventuelles identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les pertes et profits.

### **2.12. Immobilisations corporelles**

Les terrains et bâtiments détenus en vue de la production ou de la fourniture de biens ou services, ou à des fins administratives, sont repris au bilan à leurs montants réévalués, à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des amortissements et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Toute augmentation de la réévaluation qui viendrait s'ajouter à la réévaluation de ces terrains et bâtiments est créditée dans la réserve de réévaluation des bâtiments, excepté si cela extourne une diminution de réévaluation sur le même actif reconnue précédemment comme charge, auquel cas l'augmentation est portée au crédit du compte de résultats pour le montant équivalent à la diminution précédemment reconnue. Une diminution du montant à reporter identifiée lors de la réévaluation des terrains et bâtiments est prise en charge pour autant qu'elle n'excède pas le montant net, s'il y en a, détenu dans la réserve de réévaluation des bâtiments relative à une précédente réévaluation de cet actif.

Lors de la vente d'un actif réévalué, le surplus de réévaluation lié qui reste dans la réserve de réévaluation des bâtiments est transféré vers les profits cumulés.

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif. La durée de vie est examinée sur une base annuelle.

Les durées d'utilité estimées des actifs corporels sont les suivantes :

- |  |                    |
|--|--------------------|
| • Constructions :                          | entre 10 et 30 ans |
| • Actifs détenus en location financement : | entre 5 et 7 ans   |
| • Matériel roulant :                       | entre 3 et 5 ans   |
| • Matériel informatique :                  | entre 3 et 4 ans   |
| • Mobilier et matériel de bureau :         | entre 3 et 10 ans  |
| • Installations, machines et outillage :   | entre 3 et 10 ans  |
| • Autres immobilisations corporelles :     | entre 3 et 4 ans   |

L'amortissement est calculé dès le moment où l'actif est disponible à l'emploi. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou les unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Une immobilisation corporelle n'est plus reconnue en comptabilité dès sa cession ou dès qu'aucun bénéfice économique futur n'est plus attendu du bien. Tout gain ou perte généré lors de la cession (calculé comme la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'élément) est reconnu au cours de l'exercice durant lequel il a été cédé.

### **2.13. Stocks**

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur valeur d'acquisition et l'estimation de leur valeur nette de réalisation. Les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état dans lequel ils se trouvent, sont comptabilisés de la manière suivante pour l'exercice en cours ainsi que pour l'exercice précédent :

- le coût des matières est déterminé en utilisant la méthode du prix moyen pondéré;
- le coût des produits finis et produits en cours de fabrication est le coût complet, qui reprend tous les coûts directs (matière et main-d'œuvre) et une quote-part des coûts indirects de production nécessaires pour amener le stock à son stade d'achèvement à la date de clôture, à l'exclusion des coûts d'emprunt.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement du bien et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

### **2.14. Commandes en cours**

Dès que le résultat de contrats à prix fixe peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et charges contractuels sont portés au compte de résultat au prorata du degré de finition des travaux. Le stade d'achèvement est déterminé sur la base d'estimations aussi précises que possible de l'état d'avancement des travaux et des prestations restant à fournir. Si tout porte à croire qu'un projet sera déficitaire, la perte sera immédiatement comptabilisée en tant que charge.

### **2.15. Clients et autres débiteurs**

Les créances commerciales sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### **2.16. Autres actifs courants et non-courants**

Les autres actifs courants et non-courants sont comptabilisés au coût amorti.

### **2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les comptes bancaires et les placements à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois. Tous les placements sont comptabilisés à leur valeur nominale dans les états financiers.

### **2.18. Actions propres**

Les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans le compte de résultats lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. Les actions propres sont classées dans la rubrique "Actions propres" et présentées en déduction du total des capitaux propres.

### **2.19. Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires représentent la partie du résultat net des opérations et de l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement au travers de filiales, par le groupe.

### **2.20. Prêts et emprunts portant intérêts**

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables s'ils sont significatifs. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

### **2.21. Provisions**

Des provisions sont enregistrées lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, telle qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le groupe s'attend au remboursement de la provision, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais uniquement si ce remboursement est quasi certain.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

## **2.22. Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les pensions.

Le groupe participe à un plan de pension à cotisations définies, dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. Les contributions à ce plan de pension à cotisations définies sont reconnues comme une dépense dans le compte de résultats au moment où elles sont effectuées.

Aucun autre avantage postérieur à l'emploi n'est fourni au personnel.

## **2.23. Paiement fondé sur des actions**

Des salariés et des administrateurs du groupe reçoivent une rémunération sous forme de paiement fondé sur des actions, comme un plan de "Stock options" (warrants) non transférables qui leur permet d'acquérir ou de recevoir des actions du groupe (transactions réglées en instruments de capitaux propres) ou comme des paiements déterminés sur la valeur de l'action (transactions réglées en argent).

### *Transactions réglées en instruments de capitaux propres*

Le coût des plans de "Stock options" (warrants) est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. La juste valeur est déterminée à partir du modèle de Black & Scholes en prenant en compte les caractéristiques et conditions selon lesquelles les instruments ont été attribués.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire devient créancier de la gratification.

L'effet de dilution des options non exercées a été pris en compte, au niveau du résultat par action, par l'intégration d'une dilution corrigée à la hausse.

Le groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules transactions réglées en instruments de capitaux propres accordées après le 7 novembre 2002.

### *Transactions réglées en argent*

Le coût des transactions réglées en argent avec les salariés est initialement évalué à la juste valeur à la date de leur attribution, et ensuite réévalué à la juste valeur à chaque clôture.

Le coût des transactions réglées en argent est comptabilisé, par une augmentation correspondante des dettes, à partir de l'année où les conditions sont remplies et se terminant à la date moyenne où les salariés auront acquis entièrement les droits ("Vesting date").

## **2.24. Reconnaissance des produits des activités ordinaires**

Les revenus sont reconnus dans la mesure où il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le montant peut être estimé de manière fiable.

En ce qui concerne la vente de biens, les revenus sont reconnus dès que l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Les ventes sont reconnues lorsqu'il existe une preuve évidente d'un accord, que la livraison a eu lieu, que la rémunération est déterminée et déterminable, et que l'encaissement est probable.

En ce qui concerne la prestation de services et les projets long terme, les revenus sont également reconnus par référence à l'état d'avancement.

Les revenus des contrats de location sont reconnus pro rata temporis.

En ce qui concerne les aides publiques, les revenus sont enregistrés en produit au rythme des amortissements des biens pour lesquels ils ont été obtenus.

Les intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus.

Les dividendes reçus de filiales sont comptabilisés lorsque le groupe est en droit de percevoir le paiement.

## **2.25. Subventions publiques**

### *Avances récupérables de la Région Wallonne*

Le groupe a perçu des Avances Récupérables de la Région Wallonne (A.R.R.W.) sans intérêts au titre d'aide financière dans le cadre de la recherche appliquée effectuée sur divers projets et dont les modalités du remboursement sont conditionnées par le succès commercial des projets financés.

Dans le cas où les Avances Récupérables de la Région Wallonne seraient vraisemblablement remboursées en raison de la probabilité croissante de commercialisation des projets financés, elles seraient, à ce titre, considérées comme des dettes long terme.

### *Subventions publiques de l'Union Européenne*

Les subventions publiques de l'Union Européenne sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions seront satisfaites.

Lorsque la subvention est reçue en compensation d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en déduction de la valeur nette comptable de cet actif.

### *Subsides en capital*

Les subsides en capital sont reconnus quand il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que toutes les conditions attachées seront satisfaites.

Les subsides en capital sont comptabilisés en déduction des immobilisations concernées et l'imputation dans le compte de résultats est donc automatiquement déduite des amortissements de ces immobilisations.

## 2.26. Contrats de location

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

### *Locations financières*

Les locations financières qui transfèrent au groupe la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées au bilan, au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement dans le compte de résultats.

### *Locations simples*

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements au titre de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultats sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

## 2.27. Frais de recherche et de développement

Le groupe ne pouvant pas distinguer la phase de recherche de la phase de développement d'un projet interne, tous les coûts sont, par conséquent, considérés comme étant encourus dans la phase de recherche uniquement. Le groupe considère également que les coûts encourus après le lancement commercial consistent en un processus routinier qui ne génère pas d'innovation majeure mais évolutive.

De manière générale, notons que la durée écoulée entre la fin de la phase de recherche d'un projet et son lancement commercial, est inférieure à un an.

Par conséquent, les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

## 2.28. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont survenus.

## 2.29. Impôts sur le résultat

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits au compte de résultats, sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont, eux aussi, comptabilisés directement dans les capitaux propres.

### *Impôts courants*

L'impôt exigible de l'exercice est basé sur le résultat des sociétés du groupe et est calculé selon les règles établies par les administrations fiscales locales.

### *Impôts différés*

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable; et
- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, les entreprises associées et les coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

## 2.30. Instruments financiers dérivés

EVS utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'achat et de vente à terme sur des devises étrangères pour se couvrir contre les risques associés à la fluctuation des cours des monnaies étrangères et aux transactions en devises étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultats car ces contrats ne sont pas qualifiés de contrats de couverture au sens des IFRS.

La juste valeur des contrats de change à terme de devises est calculée par référence aux taux de change à terme pour des contrats ayant des profils d'échéances similaires.

### **2.31. Dividendes**

Les dividendes proposés par le Conseil d'Administration ne sont pas enregistrés dans les états financiers tant qu'ils n'ont pas été approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. En cas de dividendes intérimaires, ils sont présentés en déduction des réserves.

### **2.32. Information sectorielle**

Le groupe a comme premier critère d'information sectorielle les régions géographiques.

### **2.33. Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées**

EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente. Ces garanties ne sont pas comptabilisées aussi longtemps qu'elles ne sont pas précisément quantifiables.

### **2.34. Résultats par action**

Le groupe calcule tant le résultat de base par action que le résultat dilué par action conformément à l'IAS 33. Le résultat de base par action est calculé sur base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice hors actions propres. Le résultat dilué par action est calculé sur base du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice plus l'effet dilutif potentiel des warrants et "Stock options" en circulation durant la période hors actions propres.

### 3. INFORMATION SECTORIELLE

#### 3.1. Généralités

La société a décidé d'appliquer anticipativement la norme IFRS 8 (« Segments opérationnels ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

D'un point de vue opérationnel, la société est intégrée verticalement avec la grande majorité de ses effectifs au siège central en Belgique, en particulier les fonctions de recherche et développement, de production, de marketing et de services généraux, ce qui explique que la majorité des investissements et des dépenses se situe au niveau de la maison mère belge. Les filiales étrangères sont des filiales de distribution et de représentation. Les ventes portent sur des produits de même nature et sont réalisées par des équipes commerciales polyvalentes.

Les reporting interne à la société est le reflet de l'organisation opérationnelle décrite ci-avant et se caractérise par la forte intégration des activités de l'entreprise; seules les ventes y sont identifiées par marché géographique dans lequel elles sont réalisées.

En conséquence, la société est constituée d'un seul segment au sens de la norme IFRS 8 et le compte de résultats consolidés du groupe reflète ce segment unique. Toutefois, cela n'exclut pas une évolution future de la segmentation en fonction du développement de la société, de ses produits et de ses indicateurs internes de performance.

#### 3.2. Informations complémentaires

##### 3.2.1. Informations sur les produits et services

Les ventes peuvent être présentées par destination: les cars TV de régie mobile d'une part et les studios fixes de production TV d'autre part. On notera que la maintenance et le service après-vente sont intégrés au sein de solutions complètes proposées aux clients.

(EUR milliers)	Cars TV de régie Mobile	Studios fixes de production TV	TOTAL
Ventes 2007	65.450	29.246	94.696
Evolution par rapport à 2006 (%)	+5,7%	+25,7%	+11,2%
Ventes 2006	61.892	23.258	85.150

##### 3.2.2. Informations géographiques

Les activités sont divisées entre 3 régions : l'Asie-Pacifique ("APAC"), l'Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA") et l'Amérique ("NALA").

###### 3.2.2.1. Chiffre d'affaires

(EUR milliers)	APAC	EMEA	NALA	TOTAL
Ventes 2007	22.373	41.558	30.764	94.696
Evolution par rapport à 2006 (%)	36,4%	-13,6%	49,1%	11,2%
Ventes à taux de change constant	22.373	41.558	33.576	97.508
Variation versus 2006 (%) à taux de change constant	36,4%	-13,6%	62,7%	14,5%
Variation versus 2006 (%) à taux de change constant et hors locations pour les grands événements sportifs	56,5%	-6,7%	61,1%	22,7%
Ventes 2006	16.408	48.104	20.638	85.150

Les ventes réalisées avec des clients externes en Belgique (« le pays d'origine de la société ») sont inférieures à 10% des ventes annuelles. En 2007, le groupe n'a réalisé des ventes significatives à des clients externes (selon la définition de IFRS 8) que dans un seul pays: les Etats-Unis (comprises dans le tableau ci-dessus dans NALA). Les ventes aux Etats-Unis s'élevaient à EUR 26,2 million en 2007, contre EUR 17,7 million en 2006.

###### 3.2.2.2. Actifs long-terme

Compte tenu des explications données au point 3.1., tous les actifs long-terme sont localisés dans la société mère EVS Broadcast Equipment S.A. en Belgique.

##### 3.2.3. Informations sur les clients importants

Aucun client externe de la société n'a représenté plus de 10% des ventes annuelles.

#### 4. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES, DES COENTREPRISES, DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE ET DES BUREAUX DE REPRÉSENTATION

DÉNOMINATION ET ADRESSE	Année de création ou d'acquisition	Personnel au 31.12.07	Méthode d'incorporation dans les comptes <sup>(1)</sup>	Fraction du capital détenue au 31.12.06 (en %) <sup>(2)</sup>	Fraction du capital détenue au 31.12.07 (en %) <sup>(2)</sup>	Variation du % de détention du capital
<b>EVS Broadcast Equipment Inc.</b> 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA	1997	15	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS France S.A.</b> 32/36 rue de Bellevue, F - 92100 Boulogne Billancourt, FRANCE TVA : FR-21419961503	1998	3	G	99,76	99,76	0,00
<b>EVS Italia S.R.L.</b> Via Milano, 2, IT-25126 Brescia, ITALIE TVA : IT-03482350174	1999	3	G	95,00	95,00	0,00
<b>EVS Broadcast UK Ltd.</b> 15-19 Cavendish Place, London W1G 0DD, ROYAUME-UNI TVA : UK-853278896	1999	3	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Broadcast Equipment Iberica SL</b> Avda de Europa 12, Edificio Monaco, Parque Empresarial la Moraleja Alcobendas, Madrid, ESPAGNE CIF : B85200236	2007	2	G	0,00	100,00	100,00
<b>EVS Broadcast Equipment Ltd.</b> New Victory House, 15th Floor, 93-103 Wing Lok Street, Sheung Wan, HONG-KONG	2002	8	G	99,99	99,99	0,00
<b>EVS China Ltd.</b> 2/F., Henfa Commercial Building, 248-350 Lockhart Rd., Wan Chai, HONG-KONG	2005	3	E	20,00	20,00	0,00
<b>EVS Pékin - Bureau de Représentation</b> Room 702A, Canway Building, 66, Nan Li Shu Lu, 100045 Pékin, CHINE	2005	2	G	N / A	N / A	N / A
<b>EVS Broadcast Equipment Middle East Ltd - Bureau de Représentation</b> Dubai Studio City Boutique Studio 10 2ème étage, Bureau 202, Dubai, EMIRATS ARABES UNIS	2006	1	G	N / A	N / A	N / A
<b>EVS Australia Pty Ltd</b> Suite 901, Level 9 130 Elizabeth Street Sydney NSW 2001, AUSTRALIE	2007	1	G	0,00	99,99	99,99
<b>FAR S.P.R.L.</b> Rue Poissonrue, 43, B-4500 Huy, BELGIQUE TVA : BE0454 521 511	1999	7	E	39,00	39,00	0,00
<b>MECALEC SMD S.A.</b> Rue Nicolas Fossoul, 54, B-4100 Seraing, BELGIQUE TVA : BE0467 121 712	1999	24	E	49,50	49,50	0,00
<b>XDC S.A.</b> Liege Science Park, rue Pré Aily, 6, B-4031 Angleur, BELGIQUE TVA : BE0865 818 337	2004	45	E	47,20	47,20	0,00
<b>XDC INC.</b> 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA	2004	1	E	47,20	47,20	0,00
<b>XDC France S.A.</b> Route de la Noue, 4, F - 91190 Gif sur Yvette, FRANCE TVA : FR-32488397076	2005	3	E	31,15	31,15	0,00

<sup>(1)</sup> G : consolidation globale, E : mise en équivalence.

<sup>(2)</sup> Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

## 5. OPÉRATIONS EN DISCONTINUITÉ

En date du 27 juin 2006, EVS a réduit sa participation dans le capital de XDC S.A., passant de 60,17% à 47,20% suite à une augmentation de capital non proportionnelle de EUR 12,5 millions à laquelle EVS a contribué à concurrence de EUR 2,0 millions. Sur base du pacte d'actionnaires amendé, EVS a perdu sa majorité au Conseil d'Administration et dès lors, ne contrôle plus XDC. L'intégralité du capital souscrit a été libérée. Ceci induit un changement dans la méthode de comptabilisation de XDC au sein des comptes d'EVS. Depuis le 27 juin 2006, XDC est consolidé dans les comptes d'EVS selon la méthode de mise en équivalence. Durant l'exercice 2006, suite à la dilution de 13,0%, EVS a enregistré un profit de dilution de EUR 3,4 millions. Le 18 décembre 2007, EVS a souscrit à un emprunt subordonné de EUR 7,5 millions émis par XDC qui porte un intérêt de 5% et arrive à échéance en décembre 2010 pour une contre-valeur de EUR 2,9 millions. Suite à cette souscription, EVS a reçu des warrants lui permettant de souscrire à 38% des nouvelles actions XDC dans 3 ans, ce qui diluerait la participation d'EVS dans XDC à 44,9%.

Les comptes de XDC et leur contribution dans les comptes consolidés d'EVS se présentent comme suit :

(EUR milliers)	2007	1 <sup>er</sup> semestre 2006	2 <sup>ème</sup> semestre 2006	2006 <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	2.488	907	1.416	2.323
EBITDA	-3.115	-1.681	-1.102	-2.783
<b>Résultat net de la période – 100% XDC</b>	<b>-6.431</b>	<b>-2.976</b>	<b>-1.507</b>	<b>-4.483</b>
Fraction du capital détenu dans XDC	47,20%	60,17%	47,20%	N/A
<b>Résultat net, part d'EVS</b>	<b>-3.035</b>	<b>-1.796</b>	<b>-711</b>	<b>-2.507</b>
Profit de dilution lié au refinancement de XDC	-	3.368	-	3.368
<b>Contribution totale</b>	<b>-3.035</b>	<b>1.572</b>	<b>-711</b>	<b>861</b>

<sup>(1)</sup> 60,17% jusqu'au 27 juin 2006 et 47,20% après.

La perte fiscale cumulée de XDC S.A. s'élève à EUR 17,8 millions au 31 décembre 2007. Dans la mesure où le point mort de rentabilité nette du dernier plan d'activités de XDC est dans 5 années et vu les perspectives d'affaires de la société, 20% de l'impôt différé actif cumulé relatif à ces pertes a été comptabilisé, augmentant les fonds propres de XDC de EUR 0,7 million au premier janvier 2007, et réduisant la perte nette de 2007 de EUR 0,5 million.

## 6. PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Participations mises en équivalence</b>		
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>6.174</b>	<b>282</b>
- Vendues en cours d'année	-	-
- Acquisées en cours d'année	-	-
- Résultat	-2.915	-593
- Mise en équivalence et libérations de capital XDC	1.333	6.485
- Autres	223	-
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>4.815</b>	<b>6.174</b>

## 6.1. Participations dans les coentreprises

### *EVS China LTD*

Le groupe détient une participation de 20% dans la joint venture de distribution EVS China LTD par l'intermédiaire d'EVS Broadcast Equipment Limited (filiale de Hong-Kong). Cette société intervient dans la distribution d'équipements TV en Chine. Le groupe considère que son contrôle sur cette filiale ne peut être qualifié de "contrôle conjoint" mais seulement d'"influence significative". La participation est dès lors comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence au sein des états financiers consolidés du groupe.

La part du groupe dans les actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise est la suivante au 31 décembre :

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
Actifs courants	185	31
Actifs non-courants	-	-
<b>Total des actifs</b>	<b>185</b>	<b>31</b>
Passifs courants	157	8
Fonds propres	28	23
<b>Total des passifs</b>	<b>185</b>	<b>31</b>
Produits	1.090	387
Charges	-1.059	-357
<b>Résultat net</b>	<b>31</b>	<b>30</b>
<b>Valeur nette comptable de la participation</b>	<b>61</b>	<b>30</b>

## 6.2. Participations dans les entreprises associées

### *MÉCALEC SMD S.A.*

La S.A. MÉCALEC SMD a été constituée le 21 octobre 1999 par la S.A. MÉCALEC (50,5%) et EVS (49,5%) avec un capital de EUR 200 milliers. La participation d'EVS dans cette société mise en équivalence est donc de EUR 99 milliers. MÉCALEC SMD a pour activité essentielle la fabrication et l'assemblage de cartes électroniques, notamment en technologie SMD. Son siège social est établi à Bonnelles, près de Liège, à 5 km d'EVS. Le groupe EVS a pris une participation chez ce fournisseur stratégique afin de bénéficier de délais privilégiés dans le cadre de sous-traitance d'assemblage de cartes électroniques. D'autres synergies sont cependant possibles en matière de R&D et de structuration de processus de production. MÉCALEC SMD clôture en 2007 avec un bénéfice net de EUR 186 milliers, par rapport à l'exercice précédent qui s'était clôturé par un bénéfice net de EUR 220 milliers.

La quote-part d'EVS dans le résultat de MÉCALEC SMD pour 2007 s'élève donc à EUR 92 milliers et la quote-part d'EVS dans les fonds propres de MÉCALEC SMD s'élève à EUR 412 milliers. MÉCALEC a payé, pour la troisième fois, un dividende en 2007 à ses actionnaires.

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
<b>Part du bilan dans l'entreprise associée (49,5%)</b>		
Actifs courants	519	509
Actifs non-courants	91	71
Passifs courants	-197	-221
Passifs non-courants	-	-
<b>Actifs nets</b>	<b>412</b>	<b>359</b>
<b>Part du résultat dans l'entreprise associée (49,5%)</b>		
Ventes	1.194	975
Résultat net	92	98
<b>Valeur nette comptable de la participation</b>	<b>410</b>	<b>367</b>

### **FAR S.P.R.L.**

La société FAR S.P.R.L., située à Huy (Province de Liège), conçoit et vend des studios destinés à des stations de radio, télévision ou à l'industrie du cinéma dans le Benelux.

Au 31 décembre 2007, la participation d'EVS dans FAR s'élève à 39% du capital et sa quote-part dans la perte de l'exercice 2007 s'élève à EUR 20 milliers. La quote-part d'EVS dans les fonds propres de FAR s'élève à EUR -80 milliers. La valeur comptable de la participation FAR restant dans les comptes consolidés d'EVS est égale à zéro.

FAR est locataire d'un bâtiment qui appartient à EVS et qui est situé à Huy, comme mentionné dans l'annexe 12.

<b>(EUR milliers)</b>	<b>31.12.07</b>	<b>31.12.06</b>
<b>Part du bilan dans l'entreprise associée (39%)</b>		
Actifs courants	53	82
Actifs non-courants	26	23
Passifs courants	-140	-160
Passifs non-courants	-19	-4
<b>Actifs nets</b>	<b>-80</b>	<b>-60</b>
<b>Part du résultat dans l'entreprise associée (39%)</b>		
Ventes	207	299
Résultat net	-20	25
<b>Valeur nette comptable de la participation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### **XDC S.A.**

Créée en 2004 notamment au travers d'un apport de branche d'activité d'EVS, la société XDC S.A., située au Liege Science Park, est pionnière dans le développement de solutions numériques pour le cinéma. Partant de l'expertise du groupe EVS dans la compression numérique vidéo et du traitement du signal audionumérique, XDC est une société de solutions intégrées qui fournit des équipements et des services à haute valeur ajoutée à l'industrie du cinéma. D'une part, XDC propose des serveurs, des projecteurs et des services aux exploitants et d'autre part, XDC propose aux distributeurs de films de remplacer l'onéreuse copie 35 mm par des fichiers numériques encryptés.

Comme expliqué à l'annexe 5 du présent rapport, en date du 27 juin 2006, EVS a réduit sa participation dans le capital de XDC S.A. passant de 60,17% à 47,20% à l'occasion d'une augmentation de capital. XDC est donc comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence. Au 31 décembre 2007, la participation mise en équivalence de XDC s'élève à EUR 4,3 millions. Celle-ci résulte de la quote-part de 47,20% dans les fonds propres de XDC S.A. au 31 décembre 2007. En outre, EVS détient une obligation subordonnée assortie de warrants exerçable en 2010 pour une valeur de EUR 2,9 millions.

<b>(EUR milliers)</b>	<b>31.12.07</b>	<b>31.12.06</b>
Fonds propres de XDC	9.212	6.733
Solde du capital souscrit à libérer	-	8.323
Fonds propres ajustés	9.212	15.056
Quote-part d'EVS (47,20%)	4.348	7.107
Solde du capital souscrit à libérer par EVS	-	-1.333
<b>Participation XDC mise en équivalence</b>	<b>4.348</b>	<b>5.774</b>
<b>Part du bilan dans l'entreprise associée (47,20%)</b>		
Actifs courants	5.133	6.097
Actifs non-courants	9.260	2.840
Passifs courants	-2.602	-2.453
Passifs non-courants	-7.443	-3.296
<b>Actifs nets</b>	<b>4.348</b>	<b>3.188</b>
<b>Part du résultat dans l'entreprise associée (47,20%)</b>		
Ventes	1.174	1.096
Résultat net	-3.035	-2.090
<b>Valeur nette comptable de la participation en début de période</b>	<b>5.774</b>	<b>6.485 (1)</b>
Capital libéré par EVS	1.333	-
Résultat net	-3.035	-711
Ajustement des fonds propres	272	-
<b>Valeur nette comptable de la participation en fin de période</b>	<b>4.344</b>	<b>5.774</b>

(1) Jusqu'au 27 juin 2006, XDC était une filiale d'EVS détenue à 60,17% et était consolidée globalement. Depuis le 27 juin 2006, XDC est une filiale détenue à concurrence de 47,20% par EVS et fait donc l'objet d'une mise en équivalence.

## 7. PRODUITS ET CHARGES

### 7.1. Autres produits (charges) d'exploitation

(EUR milliers)	2007	2006
Subventions publiques	-	24
Autres produits opérationnels	557	342
Autres charges opérationnelles	-197	-207
<b>Autres produits (charges) d'exploitation</b>	<b>360</b>	<b>159</b>

### 7.2. Produits (charges) financiers

(EUR milliers)	2007	2006
Charges d'intérêts	-192	-197
Revenus d'intérêts sur prêts et dépôts	1.311	845
Résultats de change	-746	-560
Divers	-38	-52
<b>Produits (charges) financiers</b>	<b>335</b>	<b>36</b>

Afin de limiter son exposition au Dollar américain, le groupe EVS a une politique active de couverture du risque de change, comme expliqué aux annexes 25 et 26.

### 7.3. Utilisation de mesures financières non définies par les normes comptables

EVS utilise certaines mesures non définies par les normes comptables dans sa communication financière. EVS ne présente pas ces mesures comme des mesures alternatives du bénéfice net ou d'autres mesures financières déterminées en application des normes IFRS. Ces mesures telles que rapportées par EVS peuvent différer de mesures nommées de manière similaire par d'autres sociétés. Nous pensons que ces mesures sont des indicateurs importants dans notre secteur, et elles sont utilisées couramment par les investisseurs, les analystes et d'autres publics. Dans le communiqué de presse, les mesures non définies par les normes comptables sont réconciliées vers des mesures financières déterminées conformément aux normes IFRS.

La réconciliation entre le résultat net de la période et le résultat net courant, hors XDC, se présente comme suit :

(EUR milliers)	2007	2006
Résultat net de la période – IFRS	39.490	39.425
Attribution au plan de participation bénéficiaire	569	476
Attribution au plan de warrants	178	133
Amortissement de droits détenus (Tax Shelter)	335	235
Contribution de XDC	3.035	2.507
Profit de dilution lié au refinancement de XDC	-	-3.368
<b>Résultat net courant, hors XDC</b>	<b>43.607</b>	<b>39.408</b>

#### 7.4. Complément d'information sur les charges opérationnelles par nature

(EUR milliers)	2007	2006
Matières premières et consommables utilisés	-7.792	-8.836
Variation de stock des produits finis et des travaux en-cours	298	612
Frais de personnel	-12.813	-10.282
- Rémunérations et salaires	-8.934	-7.267
- Charges de sécurité sociale	-1.938	-1.617
- Plan de participation bénéficiaire et warrants	-747	-564
- Plan de retraite à cotisations définies <sup>(1)</sup>	-71	-37
- Autres frais de personnel	-1.123	-797
Effectif salarié moyen en ETP <sup>(2)</sup>	180	152
Dotations aux amortissements	-1.132	-1.206
- dont ceux inclus dans les coûts des ventes	-167	-207
(Reprise de) pertes de valeur (+)	-1.058	-634
- (Reprise de) pertes de valeur sur stocks (+)	-1.078	-632
- (Reprise de) pertes de valeur sur créances commerciales (+)	20	-2
<b>Paiements de location et de sous-location simple comptabilisés dans le compte de résultats</b>	<b>-648</b>	<b>-538</b>

<sup>(1)</sup> Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité séparée, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société.

<sup>(2)</sup> L'augmentation de l'effectif moyen s'explique par le recrutement du personnel supplémentaire pour renforcer les départements de R&D, ventes, marketing, la formation et les équipes d'ingénieurs opérationnels, et ce afin de poursuivre la croissance.

## 8. IMPOTS SUR LE RÉSULTAT

### 8.1. Charges d'impôts sur le résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007 est principalement composée de:

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Impôt exigible</b>		
Charge d'impôt exigible	-19.833	-18.254
Ajustement au titre d'impôt exigible des exercices antérieurs	30	-234
<b>Impôt différé</b>		
<b>Afférent à la naissance et au renversement des différences temporelles</b>	<b>-38</b>	<b>3</b>
- Ajustement de la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles y compris les immeubles réévalués	-68	2
- Incorporation dans les stocks des frais directs et indirects de production	30	1
<b>Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultats consolidé</b>	<b>-19.841</b>	<b>-18.485</b>

## 8.2. Réconciliation de la charge d'impôts

Le rapprochement entre la charge d'impôts obtenue en appliquant le taux d'impôt effectif du groupe au résultat opérationnel avant impôts, et la charge d'impôts obtenue en appliquant le taux d'impôt théorique en vigueur pour 2006 et 2007 est le suivant:

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Réconciliation entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique applicable</b>		
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	62.247	56.920
Charge d'impôts réelle sur base du taux d'impôt effectif	-19.841	-18.485
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>31,9%</b>	<b>32,5%</b>
<b>Eléments de réconciliation pour l'impôt théorique nominal</b>		
Impact fiscal du Tax Shelter	-255	-255
Impact fiscal de la déduction pour intérêts notionnels	-287	-173
Impact fiscal des frais non déductibles	192	168
Impact fiscal des surestimations ou sous-estimations pendant les exercices antérieurs	-	234
Autre augmentation (diminution)	271	256
Charge totale d'impôts des entités du groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs	-19.920	-18.256
<b>Taux d'impôt théorique applicable (relatif aux activités d'EVS, hors XDC)</b>	<b>32,0%</b>	<b>32,1%</b>

## 8.3. Impôts différés au bilan

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

(EUR milliers)	31.12.07		31.12.06	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-2	-	-32
Incorporation des frais indirects dans la valorisation des produits finis	-	-187	-	-217
Réévaluation des bâtiments	-	-786	-	-
Divers	-	-	-	-17
<b>Total</b>	-	<b>-975</b>	-	<b>-266</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles EVS Inc. <sup>(1)</sup>	94		160	
<b>Net comptabilisé <sup>(1)</sup></b>	<b>94</b>	<b>-975</b>	<b>160</b>	<b>-266</b>

<sup>(1)</sup> Selon les normes IFRS, les impôts différés provenant des filiales étrangères ne peuvent pas être compensés avec les impôts différés de la maison mère.

## 9. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires, déduction faite des actions propres, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des effets diluants des warrants.

(EUR milliers)	2007	2006
Résultat net	39.490	38.245
Intérêts de tiers	-	1.180
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>39.490</b>	<b>39.425</b>

	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, hors actions propres	13.587.090	13.630.464
Effet dilutif du nombre moyen de warrants en circulation	171.002	170.554
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires</b>	<b>13.758.092</b>	<b>13.801.018</b>
<b>Résultat net de base par action</b>	<b>2,91</b>	<b>2,89</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>2,87</b>	<b>2,86</b>

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2007 était de 305.871 contre 272.209 au 31 décembre 2006. Le nombre moyen pondéré d'actions propres détenues en 2007 était de 287.910, contre 318.508 en 2006.

## 10. DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

Les dividendes sont déclarés pour les actions émises hormis les actions propres à la date de mise en paiement.

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Déclarés et payés dans l'année :</b>		
- Dividende définitif pour 2005 (EUR 1,20 par action hors actions propres)	-	16.462
- Dividende intérimaire pour 2006 (EUR 0,48 par action hors actions propres)	-	6.519
- Dividende définitif pour 2006 (EUR 1,20 par action hors actions propres)	16.323	-
- Dividende intérimaire pour 2007 (EUR 0,80 par action hors actions propres)	10.867	-
	<b>27.190</b>	<b>22.981</b>

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Proposés à l'AGO pour approbation :</b>		
- Dividende proposé pour 2006 (EUR 1,68 par action hors actions propres, y compris dividende intérimaire)	-	22.824
- Dividende proposé pour 2007 (EUR 2,28 par action hors actions propres, y compris dividende intérimaire)	31.280	-
	<b>31.280</b>	<b>22.824</b>

## 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(EUR milliers)	Logiciels	Droits de films	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>			
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>341</b>	<b>570</b>	<b>911</b>
- Acquisitions	78	300	378
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	-4	-	-4
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>415</b>	<b>870</b>	<b>1.285</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>-327</b>	<b>-</b>	<b>-327</b>
- Amortissements	-9	-235	-244
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	1	-	1
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>-335</b>	<b>-235</b>	<b>-570</b>
<b>Valeur comptable nette</b>			
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>14</b>	<b>570</b>	<b>584</b>
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>80</b>	<b>635</b>	<b>715</b>

(EUR milliers)	Logiciels	Droits de films	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>			
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>415</b>	<b>870</b>	<b>1.285</b>
- Acquisitions	200	300	500
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>615</b>	<b>1.170</b>	<b>1.785</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>-335</b>	<b>-235</b>	<b>-570</b>
- Amortissements	-50	-335	-385
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>-385</b>	<b>-570</b>	<b>-955</b>
<b>Valeur comptable nette</b>			
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>80</b>	<b>635</b>	<b>715</b>
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>230</b>	<b>600</b>	<b>830</b>

### Tax Shelter - Investissements dans la production de films

La disposition belge appelée "Tax Shelter" vise à accorder un avantage fiscal aux sociétés qui investissent, à certaines conditions, une partie de leur bénéfice dans des films produits au moins partiellement en Belgique.

L'avantage fiscal consiste, pour un investisseur signataire d'une convention-cadre, en une exonération des bénéfices imposables à concurrence de 150% des sommes à verser, en exécution de la convention. Cette immunisation ne peut excéder EUR 750 milliers ou 50% des bénéfices imposables de l'exercice calculés avant exonération. Elle n'est accordée et maintenue que si certaines conditions sont respectées par l'investisseur et la société de production du film.

Comme en 2004, 2005 et 2006, EVS a décidé en 2007 de profiter de cette disposition afin d'aider le développement du format numérique HDTV et la promotion du cinéma numérique dans les différentes étapes de tournage, de post-production et de projection des films.

A fin décembre 2007, l'apport total de EUR 1.950 milliers a été réalisé, sous forme d'investissements en droits de films (EUR 1.170 milliers) et sous forme de prêts (EUR 780 milliers), dans 14 films produits par des sociétés belges. Ce qui explique, la progression en 2007 de ce poste à hauteur de EUR 300 milliers. Les droits sont amortis sur une période de 3 années calendaires suivant la date de signature des conventions. Afin de limiter le risque, EVS a obtenu de la plupart des sociétés de production, une option de vente des droits détenus sur les recettes des films.

## Propriété intellectuelle

Les produits développés et commercialisés par le groupe EVS, de même que la technologie utilisée, ne font pas l'objet de brevets ou de licences. Dans le futur, la société n'hésitera pas à breveter toute invention pour laquelle le brevet assure une protection efficace et où le dépôt de brevet ne risque pas d'aider des concurrents à s'inspirer des technologies mises au point par le groupe. EVS est convaincue que la meilleure protection réside dans son avance technologique constante due aux importants efforts d'innovation consentis. La rapidité d'évolution des technologies et des gammes de produits dans les métiers où EVS est active rendent peu opérantes les tentatives d'imitation ou de copie par la concurrence. Certaines marques clés d'EVS font cependant l'objet d'un dépôt communautaire ou international dans différents pays.

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Y COMPRIS LES BIENS DÉTENUS EN LOCATION FINANCEMENT)

(EUR milliers)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Locations-financement (leasings financiers)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>						
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>7.882</b>	<b>1.953</b>	<b>5.843</b>	<b>3.418</b>	<b>4</b>	<b>19.100</b>
- Acquisitions	666	49	-	306	-	1.021
- Cessions et désaffectations	-16	-	-	-586	-	-602
- Variation de périmètre (XDC)	-80	-1.416	-5.843	-487	-	-7.826
- Autres	4	-	-	-5	-4	-5
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>8.456</b>	<b>586</b>	<b>-</b>	<b>2.646</b>	<b>-</b>	<b>11.688</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>-2.383</b>	<b>-835</b>	<b>-270</b>	<b>-2.050</b>	<b>-</b>	<b>-5.538</b>
- Amortissements	-425	-38	-	-499	-	-962
- Cessions et désaffectations	4	-	-	582	-	586
- Variation de périmètre (XDC)	-223	361	270	346	-	754
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>-3.027</b>	<b>-512</b>	<b>-</b>	<b>-1.621</b>	<b>-</b>	<b>-5.160</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>5.499</b>	<b>1.119</b>	<b>5.573</b>	<b>1.368</b>	<b>4</b>	<b>13.562</b>
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>5.429</b>	<b>75</b>	<b>-</b>	<b>1.025</b>	<b>-</b>	<b>6.529</b>
<b>Hypothèques et autres garanties</b>						
Montant des immobilisations corporelles données en nantissement de dettes	2.618	-	-	-	-	2.618

(EUR milliers)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Locations-financement (leasings financiers)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>						
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>8.456</b>	<b>586</b>	-	<b>2.646</b>	-	<b>11.688</b>
- Acquisitions	274	78	-	450	1.005	1.807
- Cessions et désaffectations	-	-	-	-71	-	-71
- Réévaluations	151	-	-	-	-	151
- Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>8.881</b>	<b>664</b>	-	<b>3.025</b>	<b>1.005</b>	<b>13.575</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>-3.027</b>	<b>-512</b>	-	<b>-1.621</b>	-	<b>-5.160</b>
- Amortissements	-662	-52	-	-451	-	-1.165
- Cessions et désaffectations	-	-	-	59	-	59
- Réévaluations	2.328	-	-	-	-	2.328
- Autres	-27	-	-	-	-	-27
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>-1.388</b>	<b>-564</b>	-	<b>-2.013</b>	-	<b>-3.965</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>5.429</b>	<b>75</b>	-	<b>1.025</b>	-	<b>6.529</b>
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>7.493</b>	<b>100</b>	-	<b>1.012</b>	<b>1.005</b>	<b>9.610</b>
<b>Hypothèques et autres garanties</b>						
Montant des immobilisations corporelles données en nantissement de dettes						
	4.742	-	-	-	-	4.742

La production des machines vendues et fabriquées par EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériels, dans la mesure où l'assemblage est en partie sous-traité, notamment à la filiale S.A. MÉCALEC SMD. Autant que possible, les mises en œuvre spécialisées sont confiées à des sous-traitants (ex.: tôlerie et fabrication de circuits imprimés).

Les règles et les méthodes comptables utilisées au 31 décembre 2007 pour la valorisation des bâtiments diffèrent de celles utilisées fin 2006. En effet, la direction a décidé de comptabiliser les bâtiments sur base du modèle de réévaluation afin de refléter la valeur de marché et ainsi donner une vision plus économique de la valeur des bâtiments (sur la base d'une valorisation effectuée par un expert indépendant), ce qui augmente les fonds propres de EUR 1,4 million au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et augmente le résultat net 2007 de EUR 0,1 million. Il convient de noter que les bâtiments sont relativement neufs et donc que leur valeur nette comptable avant l'application de la réévaluation (EUR 7,2 millions) n'est pas trop éloignée de leur valeur de marché (EUR 8,5 millions). L'impact de cette modification de méthode comptable sur le résultat par action n'est pas significatif.

La réévaluation des bâtiments a été effectuée en date du 1er janvier 2007 en tenant compte de revenus locatifs moyens par région et d'une valeur de rendement de 7,75%.

La politique du groupe est de détenir ses propres bâtiments et de les financer partiellement avec des emprunts à long terme. La valeur de revente nette après frais estimée au 31 décembre 2007 est de EUR 8,5 millions et inclut principalement:

(EUR milliers)	31.12.07
<b>EVS Bât. I</b> (16, rue Bois Saint-Jean, Ougrée - Liège)	913
<b>EVS Bât. II</b> (18, rue Bois Saint-Jean, Ougrée - Liège)	449
<b>EVS Bât. III</b> (6, avenue Pré Aily, Angleur - Liège) <sup>(1)</sup>	951
<b>EVS Bât. IV</b> (16, rue Bois Saint-Jean, Ougrée - Liège)	4.742
<b>EVS Bât. V</b> (3, rue Poissonrue, Huy) <sup>(2)</sup>	448
<b>EVS Bât. VI</b> (25, avenue Pré Aily, Angleur - Liège)	995
<b>Total</b>	<b>8.498</b>

<sup>(1)</sup> Bâtiment loué à XDC S.A..

<sup>(2)</sup> Bâtiment loué à FAR S.P.R.L.

Les investissements dans ces bâtiments ont bénéficié de subsides accordés par la Région Wallonne et la Communauté Européenne pour un montant brut de EUR 2,1 millions. Conformément aux règles d'évaluation du groupe, les subventions liées aux bâtiments ont été comptabilisées en déduction de la valeur nette comptable de ces actifs pour un montant net de EUR 1,1 million.

### 13. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement s'élèvent à EUR 7,0 millions en 2007 contre EUR 5,5 millions en 2006. La R&D ne nécessite pas d'investissements importants en matériel, puisque les ingénieurs et programmeurs travaillent directement sur les machines destinées à la vente ou sur des serveurs pour la mise au point des logiciels. Conformément aux règles comptables du groupe ces dépenses ne sont pas activées mais intégralement prises en charge sur l'exercice.

### 14. ACTIFS FINANCIERS

#### 14.1. Emprunts subordonnés

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Emprunts subordonnés</b>		<b>299</b>
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	-	<b>-299</b>
- Remboursables en cours d'année	-	-
- Acquis en cours d'année	2.850	-
- Résultat	-	-
- Autres	-	-
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>2.850</b>	-

Comme expliqué à l'annexe 6.2. relative aux participations dans les entreprises associées, le 18 décembre 2007, EVS a souscrit à un emprunt subordonné émis par XDC qui porte un intérêt de 5% et arrive à échéance en décembre 2010 pour une contre-valeur de EUR 2,9 millions. Suite à cette souscription, EVS a reçu des warrants lui permettant de souscrire à 38% des nouvelles actions XDC dans 3 ans, ce qui diluerait la participation d'EVS dans XDC à 44,9%.

#### 14.2. Autres immobilisations financières

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>258</b>	<b>500</b>
- Remboursables en cours d'année	-160	-380
- Acquis en cours d'année	209	213
- Autres	-	-75
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>307</b>	<b>258</b>

Comme expliqué à l'annexe 12 relative aux immobilisations incorporelles, EVS a décidé de profiter de la disposition belge du "Tax Shelter". Dans ce contexte, le solde des montants prêtés conditionnellement aux sociétés de production des films s'élevait à EUR 240 milliers au 31 décembre 2007.

Ces montants, ainsi que les intérêts et autres recettes, devraient être recouvrés pour la plupart dans les 18 mois de la signature des contrats.

## 15. STOCKS ET COMMANDES EN COURS

### 15.1. Stocks

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
Matières premières	5.136	5.329
Produits finis	5.063	4.571
<b>Total Brut</b>	<b>10.199</b>	<b>9.900</b>
<b>Réductions de valeur début de période</b>	<b>-3.529</b>	<b>-2.897</b>
Dotations, reprises et utilisations	-1.076	-632
<b>Réductions de valeur fin de période</b>	<b>-4.605</b>	<b>-3.529</b>
<b>Total Net</b>	<b>5.594</b>	<b>6.371</b>

Les mouvements des réductions de valeur sur stocks, qui s'élevaient à EUR 1,1 million en 2007 et à EUR 0,6 million en 2006, sont comptabilisés en charges au niveau du coût des ventes. Ces réductions de valeur portent sur des éléments de stock technologiquement obsolètes.

Il convient de souligner que pour des raisons de comparaison et conformément à l'IAS 11 les commandes en cours à fin 2006 ont été retraitées et donc compensées avec les acomptes reçus repris au sein des dettes courantes.

### 15.2. Commandes en cours

(EUR milliers)	2007	2006
Coûts directs et spécifiques encourus	503	361
Profits (+) / Pertes (-) constatés	1.843	1.223
Valeurs des contrats en cours à la clôture	2.346	1.584
Acomptes facturés	2.346	1.584
Montant brut dû par les clients pour les travaux des contrats	-	-

Les avances reçues sur les commandes en cours au 31 décembre 2007 s'élevaient à EUR 2.346 milliers contre EUR 1.584 milliers au 31 décembre 2006.

## 16. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
Clients	14.116	11.486
Créances liées aux coentreprises	174	61
Autres parties liées	64	54
<i>Créances commerciales</i>	<i>14.354</i>	<i>11.601</i>
Impôts différés	94	160
Autres débiteurs	266	1.275
<b>Total</b>	<b>14.714</b>	<b>13.036</b>

Les créances commerciales ont augmenté de EUR 2.630 milliers, notamment suite à l'augmentation du chiffre d'affaires en 2007. Les autres débiteurs ont diminué en partie suite aux montants de TVA et d'impôts à récupérer de 2006 qui ont diminué en 2007. Pour les ventes aux clients tiers, de manière générale, le groupe EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente.

Les créances commerciales ne portent pas intérêts et ont un terme moyen de 55 jours.

## 17. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
Dépôts bancaires à vue et caisses	2.550	6.261
Dépôts à court terme	32.965	22.674
<b>Total</b>	<b>35.515</b>	<b>28.935</b>

Les dépôts à court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour et trois mois selon les besoins immédiats du groupe en trésorerie, et sont rémunérés aux différents taux des dépôts à court terme.

## 18. CAPITAUX PROPRES

### 18.1. Évolution du capital social

La société a été constituée le 17 février 1994 avec un capital de EUR 30.987, représenté par 1.000 actions, et a évolué comme suit :

Date	Description	Nombre d'actions	Capital (EUR)
17.02.94	Création	1.000	30.987
25.04.96	Incorporation des réserves	-	90.481
25.04.96	Emission de 100 actions au prix de EUR 892 l'action en ce compris une prime d'émission de EUR 771 incluse, dans le capital	100	12.147
		<b>1.100</b>	<b>210.710</b>
06.06.97	Incorporation des réserves	-	242.440
06.06.97	Emission de 172 actions au prix de EUR 4.338 l'action, en ce compris une prime d'émission de EUR 3.926	172	70.855
		<b>1.272</b>	<b>1.199.309</b>
<b>25.09.98</b>	<b>Division de l'action par 2.000</b>	<b>2.544.000</b>	<b>1.199.309</b>
14.10.98	Entrée en bourse	+ 200.000	94.284
	Incorporation prime d'émission		7.342.522
		<b>2.744.000</b>	<b>8.636.115</b>
07.09.99	Emission de 119.952 actions pour échange avec les actionnaires de NETIA	119.952	7.197.120
	Incorporation des réserves		166.765
		<b>2.863.952</b>	<b>16.000.000</b>
25.05.03	Annulation d'actions propres	-63.952	-
		<b>2.800.000</b>	<b>16.000.000</b>
24.02.04	Remboursement de capital	-	-8.137.521
15.03.04	Emission de 15.000 titres suite à l'exercice de warrants	15.000	480.000
		<b>2.815.000</b>	<b>8.342.479</b>
<b>09.05.05</b>	<b>Division de l'action par 5</b>	<b>14.075.000</b>	<b>8.342.479</b>
19.06.06	Annulation d'actions propres	-200.000	-
<b>État du capital au 31 décembre 2007</b>		<b>13.875.000</b>	<b>8.342.479</b>

### 18.2. Capital social et actions propres

A la date du 31 décembre 2007, le capital social d'EVS s'élève à EUR 8.342.479 et est représenté par 13.875.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. EVS respecte les dispositions légales relatives au capital (articles 581 à 634 du Code des Sociétés).

En 2007, le capital social d'EVS est resté inchangé. Au 31 décembre 2007, 171.150 warrants émis à un prix d'exercice moyen de EUR 20,94 par action sont exerçables entre mars 2008 et avril 2012.

### 18.3. Capital autorisé

Selon décisions des Assemblées Générales Extraordinaires des 25 septembre 1998, 7 septembre 1999 et 15 juin 2004, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant maximum de EUR 8.000.000, y compris la prime d'émission. L'autorisation donnée au Conseil le 15 juin 2004 a été renouvelée pour une durée de 5 ans à dater de la publication de la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 11 juin 2007. Ces augmentations de capital pourront être réalisées par souscriptions en espèces, apports en nature ou incorporations de réserves. Dans les limites de cette autorisation, le Conseil d'Administration pourra émettre des obligations convertibles en actions ou des droits de souscription, dans le respect des dispositions des articles 489 et 496 et suivants du Code des Sociétés et le Conseil pourra limiter ou supprimer le droit de souscription préférentielle des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées, selon les modalités qui seront arrêtées par le conseil et moyennant le cas échéant, le respect des dispositions des articles 595 et suivants du Code des Sociétés. Le Conseil d'Administration est expressément habilité à utiliser le capital autorisé dans les conditions énoncées à l'article 607 du Code des Sociétés en cas d'offre après la réception de la communication faite par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA) selon laquelle elle a été saisie d'un avis d'offre publique d'acquisition concernant la société, pour autant que cette réception intervienne dans les trois ans de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2007.

## 18.4. Plan d'intéressement du personnel

### 18.4.1. Plan de warrants

Depuis décembre 1999, la société a mis en place un programme de warrants pour les employés et les dirigeants du groupe. Conformément à la législation fiscale en vigueur, le plan a un horizon de 3 à 4 ans minimum entre un octroi et son exercice effectif. Cette politique de distribution de warrants a été mise en place afin de fidéliser les membres du personnel et les faire participer aux résultats de l'entreprise. Le programme est couvert par le rachat en Bourse par EVS Broadcast Equipment S.A. de ses propres actions. Le nouveau régime a fait l'objet à plusieurs reprises d'une autorisation de 18 mois par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société. Compte tenu de 171.150 warrants exerçables fin 2007 (170.900 fin 2006), l'effet de dilution est de 1,23% sur le capital, celui-ci étant plus que compensé par les 305.871 actions propres, représentant elles-mêmes 2,18% du nombre d'actions diluées. Le droit de vote et au dividende est suspendu pendant la période d'auto détention. Les warrants ont été accordés avec une valeur de l'action sous-jacente correspondant au cours de bourse de la veille du jour de l'offre. Lors de l'exercice des warrants, le Conseil d'Administration peut choisir entre l'émission de nouveaux titres ou l'attribution d'actions propres acquises par la société précédemment. EVS a l'intention de poursuivre cette politique d'intéressement du personnel dans son capital.

Lors des Assemblées Générales Extraordinaires des 7 septembre 1999 et 16 mai 2000, 400.000 warrants (montant recalculé après division du titre en 2004) ont été émis en faveur du personnel du groupe EVS. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2002 a procédé à l'émission de 350.000 warrants supplémentaires afin d'en porter le nombre total à 750.000.

Au 31 décembre 2007, 559.900 de ces warrants avaient été distribués, 293.500 exercés et 95.250 ont été annulés suite à des départs ou rachetés suite à des cessions de filiales, de sorte que 171.150 sont exerçables au 31 décembre 2007. Ces warrants sont exerçables entre le 1 mars 2008 et le 30 avril 2012, avec maturité moyenne pondérée le 6 juin 2009. Ils ont un prix d'exercice moyen de EUR 20,94 par action. Au cours de l'exercice, 1.750 warrants ont été octroyés et 1.500 ont été annulés suite à des départs de personnel.

Le tableau suivant illustre le nombre et le prix moyen pondéré d'exercice (PMPE) des warrants du plan :

(Après division par 5 du titre)	2007		2006	
	Nombre	PMPE (EUR)	Nombre	PMPE (EUR)
<b>En circulation en début de période</b>	<b>170.900</b>	<b>20,56</b>	<b>147.000</b>	<b>10,50</b>
Octroyés au cours de la période	1.750	57,69	55.400	37,39
Exercés au cours de la période	-	-	-27.500	2,80
Annulés au cours de la période	-1.500	20,60	-4.000	5,98
<b>En circulation en fin de période</b>	<b>171.150</b>	<b>20,94</b>	<b>170.900</b>	<b>20,56</b>

Les warrants en circulation au 31 décembre 2007 et exerçables au cours des 5 prochaines années sont les suivants :

Date d'expiration	Prix moyen d'exercice (EUR)	Nombre 31.12.07	Nombre 31.12.06
30 avril 2009	12,24	112.000	113.000
30 avril 2010	26,22	3.000	3.000
30 avril 2011	37,39	54.400	54.900
30 avril 2012	57,69	1.750	-
<b>Total</b>		<b>171.150</b>	<b>170.900</b>

En accord avec l'IFRS 2, les warrants sont valorisés à leur juste valeur à la date d'octroi afin d'être pris en charge sur le durée de vie du warrant. Le modèle de Black & Scholes a été utilisé de manière cohérente pour cette valorisation, sur base de volatilités, de rendement de dividendes historiques et/ou attendus. Les paramètres clés dans la formule de Black & Scholes sont la volatilité de l'action EVS (entre 20% et 30%), le taux d'intérêt sans risque (pris entre 3% et 4%) et le rendement du dividende (pris entre 2,5% et 4,0%).

### 18.4.2. Participation bénéficiaire

Afin de remercier, de fidéliser et surtout d'encourager les équipes du groupe et conformément à la législation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2007 a approuvé un plan de participations bénéficiaires sous forme de distribution d'actions EVS Broadcast Equipment S.A. relative à l'allocation des bénéfices de l'exercice 2006. Moyennant le respect des obligations fiscales par la société, cette attribution a porté sur un nombre compris entre 25 et 50 actions de la société (nettes d'impôts et proratisées en fonction des dates d'engagement et taux d'emploi de chaque personne) à maximum 117 collaborateurs du groupe, soit 5.113 actions au total, soit EUR 0,3 million.

## 18.5. Rachat d'actions propres

Le rachat d'actions propres a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 19 juin 2006 comme suit : conformément à l'article 620, paragraphe premier, alinéas 3 et 4, alinéa 1, 2°, du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration est autorisé, sans autre décision de l'Assemblée Générale, dans les limites prévues par la législation et pour une période de trois ans à dater du 5 juillet 2006 (date de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de la modification des statuts décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin deux mille six), à acquérir, échanger et/ou aliéner en Bourse ou de toute autre manière, des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 11 juin 2007, l'autorisation du rachat d'actions propres repris dans le point 8bis, alinéa 2, tiret 1 des statuts a été prolongée comme suit : "le Conseil d'Administration est autorisé (...) pour une période de dix huit (18) mois prenant cours le jour (soit le 9 juillet 2007) de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2007, à acquérir et vendre en Bourse un maximum de dix pour cent du nombre total d'actions émises par la société, entièrement libérées, pour une contre-valeur correspondant au cours de Bourse, et ce dans le respect des conditions prévues à l'article 620 du Code des Sociétés". Le Conseil d'Administration a entamé et annoncé cette politique de rachat d'actions afin de couvrir la plan d'intéressement en faveur du personnel, de profiter de faiblesses passagères dans le cours de bourse, d'améliorer sa liquidité tout en montrant ainsi la confiance de la société en son avenir. Le Conseil estime d'autre part que le rachat de ces actions constitue un placement judicieux eu égard au rendement du dividende comparé au rendement des placements de trésorerie à court terme.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2007 était de 305.871 contre 272.209 au 31 décembre 2006.

Le Conseil a l'intention de demander le renouvellement de cette autorisation en 2008.

Au cours de l'exercice 2007, le nombre d'actions propres a évolué en nombre et avec des prix moyens pondérés (PMP) comme suit :

	2007		2006	
	Nombre	PMP (EUR)	Nombre	PMP (EUR)
<b>En début de période</b>	<b>272.209</b>	<b>21,99</b>	<b>356.655</b>	<b>11,83</b>
Rachats sur le marché	38.775	57,33	171.307	38,12
Cessions sur le marché	-	-	-21.000	21,99
Annulation d'actions propres	-	-	-200.000	17,84
Cessions liées à l'intéressement au personnel	-5.113	23,13	-34.753	21,15
<b>En fin de période</b>	<b>305.871</b>	<b>26,45</b>	<b>272.209</b>	<b>21,99</b>

## 18.6. Réserves

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
Réserve Légale	838	838
Réserves immunisées fiscalement pour Tax Shelter	2.925	2.175
Réserves disponibles	69.250	51.389
Réserves pour actions propres	-8.090	-5.985
Dividende intérimaire	-10.867	-6.519
<b>Réserves</b>	<b>54.056</b>	<b>41.898</b>

### *Réserves immunisées fiscalement pour Tax Shelter*

Il s'agit des sommes immunisées fiscalement dans le cadre de la disposition belge appelée "Tax Shelter" expliquée à l'annexe 11 du présent rapport, à savoir EUR 675 milliers pour 2004 et EUR 750 milliers pour chacune des années, 2005, 2006 et 2007.

### *Réserves pour actions propres*

Conformément aux règles d'évaluation du groupe, les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans le compte de résultats lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres.

## 18.7. Ecart de conversion

Conformément aux règles d'évaluation du groupe, pour la filiale EVS Inc. qui fonctionne en Dollars américains, à la date de clôture, les actifs et passifs sont convertis dans la monnaie de présentation du groupe (l'Euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, les fonds propres sont convertis au taux historique et leurs comptes de résultats sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres.

## 19. EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
<b>Dettes financières long terme</b>		
Emprunts bancaires	1.980	2.314
Dettes de locations financement long terme	-	-
Autres dettes	9	9
<b>Montants dus dans les 12 mois (repris dans les dettes à court terme)</b>		
Emprunts bancaires :	309	364
Dettes de locations financement long terme	-	-
Autres dettes	-	-
<b>Dette financière (à court terme et à long terme)</b>	<b>2.298</b>	<b>2.687</b>
<b>La dette financière totale est remboursable comme suit :</b>		
- à un an au plus	309	364
- dans les 2 à 5 ans	1.139	1.182
- après 5 ans	850	1.141

### Lignes de crédit

Au 31 décembre 2007, le groupe avait à disposition des lignes de crédit à hauteur de EUR 4,4 millions, utilisables indifféremment par dispositions de caisse, par avances à terme fixe de courte durée et par garanties données. Ces lignes étaient utilisées à concurrence de EUR 0,6 million pour des garanties bancaires principalement dans le cadre de procédures de soumissions publiques.

### Emprunts bancaires

La politique du groupe est de détenir ses propres bâtiments et de les financer avec des emprunts à long terme. Les emprunts bancaires long terme ouverts au 31 décembre 2007 présentent les caractéristiques suivantes :

(EUR milliers)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt effectif	Solde	valeur de revente nette	Sûreté réelle
<b>Emprunts bancaires :</b>						
- Bâtiments I et II	980	2015	fixe 3,4%	637	1.860	-
- Bâtiment IV	2.500	2015	fixe 4,3%	1.342	4.488	3.250

Il convient d'observer que les dettes financières ne couvrent que 23% de la valeur de revente nette totale estimée après frais du parc immobilier d'EVS au 31 décembre 2007.

## 20. PROVISIONS

(EUR milliers)	Litiges	Autres provisions	Total
<b>Provisions</b>			
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	361	-	361
Dotations de l'exercice	400	-	400
Utilisations	-	-	-
Reprises	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>761</b>	<b>-</b>	<b>761</b>
Courant 2006	-	-	-
Non-courant 2006	361	-	361
Courant 2007	-	-	-
Non-courant 2007	761	-	761

Les provisions enregistrées au sein des comptes consolidés correspondent à des litiges sociaux et commerciaux dont l'échéance est indéterminée.

Les montants provisionnés ont été évalués selon la meilleure connaissance de la direction concernant ces litiges et dont le caractère raisonnable a été discuté avec les avocats du groupe.

## 21. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(EUR milliers)	31.12.07	31.12.06
Dettes fournisseurs	2.159	1.920
Dettes liées aux coentreprises	436	-
Autres parties liées	84	44
<i>Total dettes commerciales</i>	<i>2.679</i>	<i>1.964</i>
Autres créditeurs	502	1.017
Charges à imputer	51	140
Produits à reporter	414	509
<b>Total</b>	<b>3.646</b>	<b>3.630</b>

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêts et ont un terme moyen de 45 jours.

## 22. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### 22.1. Engagements sur contrats de leasing opérationnel

Le groupe possède des contrats de leasing opérationnel sur la majorité des véhicules de sa flotte. Ces leasings ont une durée de vie moyenne entre 3 et 5 ans. Les charges reprises en compte de résultats relatives à ces contrats de location se sont élevées à EUR 648 milliers en 2007 et EUR 538 milliers en 2006.

Les loyers futurs minimaux payables au titre de contrats de location sont les suivants au 31 décembre:

(EUR milliers)	2007	2006
Moins d'un an	642	593
Plus d'un an mais moins de cinq ans	1.080	1.070
Plus de cinq ans	-	-
<b>Total</b>	<b>1.722</b>	<b>1.663</b>

En cas de rupture des contrats au 31/12/2007, l'indemnité s'élèverait à une somme globale d'environ EUR 26 milliers pour le groupe.

### 22.2. Engagements résultant de garanties techniques attachées aux ventes

De manière générale, le groupe EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente.

### 22.3. Garanties bancaires

Des garanties bancaires pour un montant de EUR 635 milliers ont été constituées au 31 décembre 2007 principalement dans le cadre de procédures de soumissions publiques.

### 22.4. Garanties réelles

Des mandats hypothécaires ont été accordés pour EUR 3.250 milliers à une institution bancaire dans le cadre des emprunts destinés au financement des bâtiments.

## 23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

### 23.1. Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EVS Broadcast Equipment S.A. et de ses filiales consolidées selon la méthode globale et énumérées à l'annexe 4. Il s'agit de filiales de représentation et de distribution des produits développés par EVS.

Le tableau ci-dessous reprend les montants totaux des transactions qui ont été conclues avec les parties liées (pour les informations concernant les soldes en cours à la fin de la période, se référer aux annexes 17 et 22).

Les ventes et achats avec les parties liées sont réalisés aux conditions commerciales habituelles et aux prix du marché.

Les soldes encours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et les règlements se font en trésorerie.

(EUR milliers)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
<b>Parties liées</b>					
<b>Entreprises associées :</b>					
MÉCALEC S.A.	2007	1	-590	1	-77
	2006	-	-642	-	-37
XDC S.A.	2007	52	-1	26	-
	2006	81	-4	19	-4
FAR S.A.	2007	1	-	37	-7
	2006	1	-	35	-7
<b>Coentreprise :</b>					
EVS China LTD	2007	1.991	-523	174	-436
	2006	250	-35	61	-
<b>Total</b>	<b>2007</b>	<b>2.045</b>	<b>-1.114</b>	<b>238</b>	<b>-520</b>
	<b>2006</b>	<b>332</b>	<b>-681</b>	<b>115</b>	<b>-48</b>

### 23.2. Administrateurs de la société

La rémunération du mandat de chaque administrateur est de EUR 3.000 par an, à laquelle s'ajoute une somme pro-méritée de EUR 300 pour chaque présence à un Conseil d'Administration. Tous les administrateurs ont participé à tous les conseils hormis Laurent Minguet (2/6), BIP Investment Partners (4/6), et Cytindus (5/6). En dehors d'un total de 9.250 warrants accordés aux administrateurs ayant des responsabilités opérationnelles, aucun autre administrateur ne dispose de "Stock options" ni d'aucun autre avantage lié ou non aux performances de la société. Le total des rémunérations et émoluments accordés en 2007 par le groupe EVS aux membres du Conseil d'Administration s'élève à EUR 835 milliers contre EUR 891 milliers en 2006. Il s'agit essentiellement des rémunérations allouées aux administrateurs qui exercent une fonction dirigeante au sein de la société. Il n'y a eu aucune transaction inhabituelle entre les administrateurs et la société pendant l'année 2007.

Au 31 décembre 2007, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration détenaient directement ou indirectement 3.672.298 actions sur un total de 13.875.000, soit 26,5% du capital souscrit.

## 24. COMMISSAIRE

Au cours de l'exercice écoulé, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de transférer le mandat de Commissaire de ERNST & YOUNG à BDO Atrio. La rémunération reçue par ERNST & YOUNG, Réviseurs d'Entreprises S.C.C. (B160), représentée par Philippe PIRE, et son réseau en de janvier à mai 2007 s'élève à EUR 12.550 pour l'ensemble de ses prestations dans le cadre des mandats de Commissaire (EUR 3.500) mais aussi hors de ces mandats (EUR 9.050). Entre la date de l'Assemblée Générale et le 31 décembre 2007, l'ensemble des émoluments relatifs aux mandats du Commissaire de la maison mère, BDO Atrio, Réviseurs d'Entreprises S.C.C. (B-00023), représenté par Félix FANK et de son réseau, s'élève à EUR 17.450, uniquement dans le cadre du mandat de Commissaire. Aucun autre honoraire n'a été perçu, ni par le Commissaire, ni par son réseau.

## 25. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le groupe est engagé dans des transactions intégrant des instruments dérivés, principalement des ventes de devises à terme. Ces instruments ont pour objectif de sécuriser ses achats et ventes libellés en devises étrangères contre des variations négatives de ces mêmes devises. En effet, le groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de la monnaie de fonctionnement du groupe.

Ce risque principal attaché aux instruments financiers du groupe est décrit aux annexes 25 et 26.2. du présent rapport.

Outre les instruments dérivés, les principaux instruments du groupe sont constitués d'emprunts auprès de banques, de contrats de location financement et de contrats de locations opérationnelles, de trésorerie et de dépôts à court terme. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations du groupe.

Le groupe détient également d'autres instruments financiers tels que des créances et des dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La politique du groupe est, et a toujours été, de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

En ce qui concerne le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de prix de marché lié à tous ces instruments, l'exposition du groupe à ces risques est minimale.

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

### 26.1. Justes valeurs des instruments financiers

Les justes valeurs estimées des actifs et passifs financiers sont égales à leur valeur comptable figurant au bilan compte tenu de leur maturité essentiellement courte.

### 26.2. Risque de change

Périodiquement, le groupe EVS mesure, sur un horizon annuel, son exposition attendue au risque de change transactionnel. Dans sa structure actuelle, l'exposition du groupe est principalement liée au risque Euro/Dollar américain. Le groupe est "long" en Dollars américains, c'est-à-dire que l'ensemble des activités du groupe génère globalement un flux net positif en Dollars.

Sur base des prévisions et en fonction des conditions de marché, une couverture du risque de change sur flux budgétés peut être réalisée. Les instruments financiers privilégiés sont la vente de devises à terme.

Les dérivés de change sont comptabilisés à leur valeur de marché au bilan à leur date de négociation. Leurs variations de valeur communiquées par les banques sont comptabilisées en compte de résultat.

Le coût de ces couvertures est inscrit en charges financières.

EVS n'applique pas la comptabilité de couverture pour ses couvertures économiques compte tenu du coût administratif de cette option de traitement comptable proposée par la norme IAS 39.

La politique de couverture du groupe est de vendre à terme des Dollars en fonction des opportunités du marché. Ainsi, en décembre 2007, le groupe détenait USD 10 millions en contrats de change à terme destinés à couvrir environ 50% des ventes futures en Dollars. Les termes de ces contrats sont les suivants :

Vente	Devise	Échéance	Taux de change	Valeur à terme (EUR)	Juste valeur au 31.12.2007 (EUR)
1.000.000	USD	31 janvier 2008	1,31	763.068	83.766
1.500.000	USD	27 mai 2008	1,36	1.104.086	85.133
1.000.000	USD	16 juin 2008	1,35	740.466	61.165
2.000.000	USD	26 juin 2008	1,44	1.386.362	27.758
2.500.000	USD	19 décembre 2008	1,43	1.742.925	44.671
2.000.000	USD	2 janvier 2009	1,47	1.363.884	5.281
<b>10.000.000</b>	<b>USD</b>	<b>26 août 2008</b>	<b>1,41</b>	<b>7.100.791</b>	<b>307.775</b>

## 27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun autre événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

# COMPTES SOCIAUX SELON LES NORMES COMPTABLES BELGES

Ces comptes sociaux sont relatifs aux chiffres de la société mère EVS Broadcast Equipment S.A. (Belgique), ci-après "EVS". Ces comptes sont présentés sous leur forme abrégée, conformément à l'article 105 du Code des Sociétés. Les comptes complets sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique et sont disponibles sur simple demande adressée au siège de la société. Ils ont été attestés sans réserve par BDO Atrio, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Félix Fank, Associé.

## **RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE**

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Le rapport de gestion des comptes sociaux est identique au rapport de gestion des comptes consolidés, auquel ont été ajoutées les notes suivantes :

Les comptes sociaux concernent le siège de Liège. Le chiffre d'affaires du compte de résultats social représente 84% du poste correspondant des comptes consolidés, soit un montant de EUR 79.316 milliers.

Le bénéfice de l'exercice est de EUR 42.052 milliers, soit un résultat en progression de EUR 4.890 milliers par rapport à 2006. Le total du bilan est de EUR 82.068 milliers.

Au cours de l'exercice 2007, EVS a libéré EUR 1,3 million du capital souscrit en faveur de XDC et a souscrit à un emprunt subordonné pour un montant de EUR 2,8 millions.

En décembre 2007, EVS Broadcast LTD (Hong-Kong) a payé à sa maison mère EVS un dividende de EUR 8,0 millions.

Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit repris dans le rapport de gestion consolidé.

## COMPTE DE RÉSULTATS SOCIAUX SELON LES NORMES BELGES

(EUR milliers)	2007	2006
<b>Ventes et prestations</b>	<b>81.328</b>	<b>75.476</b>
A. Chiffre d'affaires	79.316	72.330
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (+, -)	1.218	2.199
C. Autres produits d'exploitation	794	947
<b>Coûts des ventes et des prestations</b>	<b>-29.797</b>	<b>-25.950</b>
A. Approvisionnements et marchandises	7.692	6.841
1. Achats	7.444	8.347
2. Variation des stocks (+, -)	248	-1.506
B. Services et biens divers	9.528	9.625
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	9.225	7.001
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.318	1.154
E. Réduction de valeur sur stocks et sur créances commerciales (+, -)	1.058	632
F. Provisions pour risques et charges (+, -)	112	162
G. Autres charges d'exploitation	864	535
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>51.531</b>	<b>49.526</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>10.535</b>	<b>6.258</b>
A. Produits des immobilisations financières	8.002	4.803
B. Produits des actifs circulants	1.034	802
C. Autres produits financiers	1.499	653
<b>Charges financières</b>	<b>-2.600</b>	<b>-1.284</b>
A. Charges des dettes	166	233
B. Autres charges financières	2.434	1.051
<b>Bénéfice courant avant impôts</b>	<b>59.466</b>	<b>54.500</b>
Produits exceptionnels	3	497
Charges exceptionnelles	-2	-1.011
<b>Résultat de l'exercice avant impôts (+, -)</b>	<b>59.467</b>	<b>53.986</b>
Prélèvements sur les impôts différés	32	37
Impôts sur le résultat	-17.447	-16.861
<b>Résultat de l'exercice (+, -)</b>	<b>42.052</b>	<b>37.162</b>
<b>Résultat de l'exercice à affecter (+, -)</b>	<b>42.052</b>	<b>37.162</b>
<b>Affectations et prélèvements</b>		
A. Résultat à affecter	42.052	37.162
1. Résultat de l'exercice à affecter	42.052	37.162
B. Prélèvements sur les capitaux propres	-	-
1. Sur les réserves	-	-
C. Affectations aux capitaux propres	-10.772	-14.204
1. Aux autres réserves	10.772	14.204
D. Bénéfice à distribuer	-31.280	-22.958
1. Rémunération du capital et autres allocataires	31.280	22.958

## BILAN STATUTAIRE SELON LES NORMES BELGES

<b>ACTIFS</b> <b>(EUR milliers)</b>	<b>31.12.07</b>	<b>31.12.06</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>19.606</b>	<b>14.624</b>
Immobilisations incorporelles	830	714
Immobilisations corporelles	8.135	7.369
A. Terrains et constructions	6.198	6.452
B. Installations, machines et outillage	101	75
C. Mobilier et matériel roulant	831	842
D. Immobilisations en cours et acomptes versés	1.005	-
Immobilisations financières	10.641	6.541
A. Entreprises liées	914	999
1. Participations	167	164
2. Créances	747	835
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	9.725	5.542
1. Participations	6.875	5.542
2. Créances	2.850	-
C. Autres immobilisations financières	2	-
1. Actions et parts	2	-
<b>Actifs circulants</b>	<b>64.113</b>	<b>51.934</b>
Créances à plus d'un an	240	200
A. Autres créances	240	200
Stocks et commandes en cours d'exécution	7.460	7.317
A. Stocks	5.113	5.733
1. Approvisionnements	3.652	4.070
2. En-cours de fabrication	79	68
3. Produits finis	1.382	1.595
B. Commandes en cours d'exécution	2.347	1.584
Créances à un an au plus	18.606	11.932
A. Créances commerciales	18.397	10.676
B. Autres créances	209	1.256
Placements de trésorerie	35.886	28.154
A. Actions propres	8.090	5.985
B. Autres placements	27.796	22.169
Valeurs disponibles	1.198	3.504
Comptes de régularisation	723	827
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>83.719</b>	<b>66.558</b>

<b>PASSIFS (EUR milliers)</b>	<b>31.12.07</b>	<b>31.12.06</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>46.858</b>	<b>36.149</b>
<b>Capital</b>	<b>8.342</b>	<b>8.342</b>
A. Capital souscrit	8.342	8.342
<b>Réserves</b>	<b>37.820</b>	<b>27.049</b>
A. Réserve légale	834	834
B. Réserves indisponibles	8.090	5.985
1. Pour actions propres	8.090	5.985
C. Réserves immunisées	2.925	2.175
D. Réserves disponibles	25.971	18.054
<b>Subsides en capital</b>	<b>696</b>	<b>758</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>2.955</b>	<b>2.196</b>
A. Provisions pour risques et charges	2.596	1.806
B. Impôts différés	359	390
<b>Dettes</b>	<b>33.906</b>	<b>28.213</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>1.989</b>	<b>2.323</b>
A. Dettes financières	1.980	2.314
1. Etablissements de crédit	1.980	2.314
B. Autres dettes	9	9
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>31.494</b>	<b>25.399</b>
A. Dettes à plus d'un échéant dans l'année	309	364
B. Dettes financières	1.652	-
C. Dettes commerciales	2.828	2.575
1. Fournisseurs	2.828	2.575
D. Acomptes reçus sur commandes	2.381	1.614
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	3.444	3.421
1. Impôts	836	1.259
2. Rémunérations et charges sociales	2.608	2.162
F. Autres dettes	20.880	17.426
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>423</b>	<b>491</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>83.719</b>	<b>66.558</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

---

États du capital au 31 Décembre 2007 (EUR milliers)	Montants	Nombre d'actions
<b>A. Capital social</b>		
1. Capital souscrit	8.342	13.875.000
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	8.342	13.875.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives - au 31 décembre 2007		2.576.517
Au porteur - au 31 décembre 2007		11.298.483
<b>B. Actions propres détenues par la société elle-même</b>	<b>8.090</b>	<b>305.871</b>
<b>C. Engagements d'émission d'actions</b>		
1. Suite à l'exercice de droits de souscription		
- Nombre de droits de souscription en circulation		171.150
- Montant du capital à souscrire	3.584	
- Nombre maximum correspondant d'actions à émettre		171.150
<b>D. Capital autorisé non souscrit</b>	<b>8.000</b>	